

## **NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'OFFRE D'OBLIGATIONS PAR ELIXONE.**

**Le présent document reçoit l'approbation totale de ElixOne**

**LE PRESENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ETE VERIFIE OU APPROUVE PAR L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS (FSMA)**

**26/07/2021**

**AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.**

**LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.**

<p><b>Partie 1 – Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée</b></p>
---

### **A. Risques liés à l'émetteur**

L'Emetteur a une activité de marchand de biens immobiliers.

Certains risques et incertitudes que l'Emetteur estime importants, à la date de cette Note d'information, sont décrits ci-dessous. Ces divers risques pourraient causer une diminution du chiffre d'affaires et des bénéfices escomptés de l'Emetteur et en altérer la gestion, ce qui a terme pourrait affecter la capacité de l'Emetteur à remplir ses obligations en vertu des Obligations.

L'Emetteur est exposé au risque de commercialisation. Les lots du bien étant vendus à un prix au-dessus de la moyenne du marché cela peut rendre les lots moins attractifs sur le marché et ralentir la commercialisation.

L'Emetteur est exposé à la situation sanitaire actuelle. Nous vivons actuellement une crise sanitaire et contexte économique ayant provoqué une pénurie des matières premières et une augmentation relative de leur prix pouvant impacter les délais de livraison de matériel et par conséquent de livraison finale des lots.

### **B. Risques liés aux obligations**

Les Obligations sont des instruments de dette qui comportent certains risques. En souscrivant aux Obligations, les investisseurs consentent un prêt à l'émetteur, qui s'engage à payer annuellement des intérêts et à rembourser le principal à la Date d'échéance. En cas de faillite ou de défaut de l'émetteur, les investisseurs courent le risque de ne pas obtenir ou d'obtenir tardivement les montants auxquels ils auraient droit et de perdre tout ou partie du capital investi. Chaque investisseur doit donc étudier attentivement la Note d'information, au besoin avec l'aide d'un conseil externe.

La liquidité limitée des titres émis par des sociétés non cotées ne permet pas toujours de céder ces instruments financiers au moment souhaité.

### **C. Risques liés à l'Offre**

L'Offre est conditionnée à la levée d'un montant minimum par l'Emetteur de 825 000€. Si ce montant n'est pas atteint, l'Emprunt Obligataire sera annulé et les investisseurs remboursés.

## Partie 2 – Informations concernant l'émetteur et l'offreur des instruments de placement

### A. L'identité de l'émetteur

#### 1. Données concernant l'émetteur

ElixOne, est une SASU de droit français ayant établi son siège social au 11 Place de la Ferrandière – 69003 Lyon et enregistrée auprès du Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 798 929 303.

#### 2. Activité de l'Emetteur

ElixOne a pour objet social le commerce de gros, l'import/export de tous produits manufacturés et l'activité de marchand de biens.

#### 3. Actionnariat

##### Actionnaires :

Mostafa Tikoudane à 100%

#### 4. Opérations conclues par l'Emetteur

Il n'existe aucune opération pouvant être qualifiée d'importante entre l'Emetteur et les personnes visées au 3° et/ou des personnes liées autres que des actionnaires, pour les deux derniers exercices et l'exercice en cours.

#### 5. Organe d'administration

##### Composition :

Président - Monsieur Mostafa TIKOUDANE

##### Rémunération :

A la date de cette Note d'information, il n'existe aucune rémunération pour les membres de l'organe légal d'administration.

A la date de cette Note d'information, il n'existe aucune sommes provisionnées ou constatées par l'Emetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

#### 6. Condamnation(s) visée(s) à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014

Les personnes visées au 4° n'ont fait l'objet d'aucune condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.

#### 7. Conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts entre l'Emetteur et les personnes visées au 4° ou 5° ou avec d'autres parties liées n'est à signaler.

#### 8. Identité du commissaire

Il n'existe pas de commissaire aux comptes désigné au sein de ElixOne

## **B. Informations financières concernant l'émetteur**

### 1. Comptes annuels

Les comptes annuels relatifs aux exercices 31/03/2021, 31/12/2019 et 31/12/2018 (voir annexe) n'ont pas été audités par un commissaire et n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante.

### 2. Déclaration sur le fonds de roulement

L'Emetteur déclare que de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations sur les douze prochains mois.

### 3. Déclaration sur le niveau des capitaux propres et de l'endettement

L'Emetteur déclare qu'à la date du 26/07/2021 ses capitaux propres s'élèvent à 2 116 822 €

A la même date, l'Emetteur déclare que son endettement s'élève à 1 224 999 € réparti comme décrit ci-dessous :

- Dettes bancaires : 567 405 €
- Comptes courants associés : 464 528 €
- Dettes fournisseurs : 163 066 €

### 4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

L'Emetteur déclare qu'il n'y a pas eu de changement significatif de sa situation financière ou commerciale entre la fin du dernier exercice social et la date de l'ouverture de l'Offre

## **C. Identité de l'offreur**

La société Raizers est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé 16, rue Fourcroy, 75017, Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 804 419 901 RCS PARIS. Le site internet de l'Offreur est le suivant : [www.raizers.com](http://www.raizers.com)

## **Partie 3 – Informations concernant l'offre des instruments de placement**

### **A. Description de l'offre**

#### 1. Généralités

Montant maximal pour lequel l'Offre est effectuée	1 100 000 €
Montant minimal pour lequel l'Offre est effectuée	825 000 €
Valeur nominale d'une Obligation	1 €
Date d'ouverture de l'Offre	26/07/2021
Date de fermeture de l'Offre	30/07/2021
Date d'émission prévue des obligations	30/07/2021
Frais à charge des investisseurs	Aucun

#### 2. Clôture anticipée

La clôture anticipée de la Période de Souscription interviendra automatiquement dès que le montant total souscrit dans le cadre de l’Emprunt obligataire atteindra le montant maximal à émettre soit, le montant de 1 100 000€. Une fois ce montant atteint, toute demande de souscription sera refusée dans le cadre de la présente Offre.

### 3. Modalités de souscription et de paiement

Les souscriptions et les versements de fonds correspondant seront effectués auprès de la banque séquestre selon les instructions apparaissant sur l’écran de la Plateforme Raizers. Le prix d’émission de chaque Obligation sera payable en totalité à la souscription des Obligations, par versement en numéraire par carte bancaire ou par virement bancaire auprès de la Banque Séquestre.

La banque séquestre désignée est la société MangoPay SA, société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 2, avenue Amélie, L-1126 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B173459 RCS Luxembourg (la « Banque Séquestre »).

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée à la Banque Séquestre de son obligation de conservation des financements à l’issue de la période de collecte et de lui donner instruction de verser lesdites sommes à l’Emetteur.

L’Emetteur et Raizers conviennent que les fonds versés par la Banque Séquestre à l’Emetteur correspondront au montant de l’Emprunt Obligataire, déduction faite de toute somme qui serait due par l’Emetteur auprès de Raizers conformément aux dispositions du contrat en date du 05/07/2021 conclu entre d’une part l’Emetteur et d’autre part Raizers relatif au présent Emprunt Obligataire.

La souscription aux un million cent mille (1 100 000) Obligations pourra être ouverte dès la signature du Contrat jusqu’au 30/07/2021 au plus tard (la « Période de Souscription »).

Chaque souscription sera considérée recevable par (i) la signature du bulletin de souscription et (ii) le paiement du prix de souscription correspondant.

Les souscriptions seront enregistrées jusqu’à complète souscription de l’Emprunt Obligataire selon la règle du « 1er arrivé, 1er servi » :

- Chaque jour, comptabilisation des paiements carte bancaire et virement bancaire ;
- A l’approche du montant total, en cas de réception de plusieurs paiements le même jour, les souscriptions sont classées de la plus ancienne à la plus récente ;
- Lorsque le montant maximum est atteint, les souscriptions arrivant après, même recevable, sont annulées.

L’Emprunt Obligataire pourra être clôturé par anticipation si la totalité des Obligations sont souscrites sur décision de l’Emetteur et avec l’accord écrit (par tout moyen y compris par e-mail) préalable de Raizers.

### 4. Emission des obligations

Les Obligations seront émises au plus tard le 30/07/2021

### 5. Frais

Les frais juridiques, administratifs et autres en relation avec l’émission de l’Emprunt obligataire sont à charge de l’Emetteur.

## **B. Raisons de l’offre**

### 1. Description du projet immobilier

## A. Opération

L'opération est portée par la SASU ElixOne générant un chiffre d'affaires de près de 9 millions d'euros et dirigée par Mostafa Tikoudane. Cet entrepreneur passionné par l'immobilier possède à son actif deux opérations de marchand de biens et une opération de promotion dans la région Auvergne Rhône Alpes. Il se spécialise également dans la location de terrains aménagés en ferme solaire pour des grands groupes tels que Total ou Green Yellow (filiale du groupe Casino).

L'opération est située 17 rue Raoul Durand – 69100 Villeurbanne, dans une commune limitrophe de la métropole de Lyon. C'est la 4ème commune de la région Auvergne-Rhône-Alpes et la 20ème ville française en termes de population. L'immeuble est situé dans un endroit stratégique à proximité du métro, de parcs et d'écoles.

Il s'agit de la revente en plateaux de 9 appartements ainsi que d'une ancienne loge de gardien transformée en T2. Des travaux mineurs sont à prévoir afin d'aménager les combles et réaliser un agrandissement des fenêtres. Les matériaux seront commandés en août et les travaux devraient être terminés sous 2 à 3 mois (délai de commande des matériaux et réalisation des travaux).

La Déclaration Préalable est obtenue et purgée. Les lots sont en commercialisation via le cabinet Muru-Thiolière, 30% du chiffre d'affaires est déjà précommercialisé.

Raizers est sollicité pour financer l'acquisition du foncier sur cette opération à hauteur de 1,1 million d'euros, aucune autre source de financement n'est à prévoir.

### Zoom sur le programme

Lot n°	Niveau	Typologie	m²	Mezzanine	Surface pondérée	Prix/m²	Prix de vente	Honoraires commercialisation	Travaux prévisionnels	Prix total du bien hors honoraires	Prix/m² après travaux	Précommercialisé
1	RDC	Studio	23		23	5 321	124 500	7 500	25 000	149 500	6 389	non
2	RDC	Studio	27		27	5 303	142 500	7 500	27 000	169 500	6 308	non
3	RDC	Studio	20		20	5 690	112 500	7 500	22 000	134 500	6 803	Sous compromis
4	RDC	Studio	18		18	5 830	107 500	7 500	20 000	127 500	6 914	Sous compromis
5	1	T2 Duplex	25	14,34	34	5 341	180 000	9 000	34 000	214 000	6 350	non
6	1	T2 Duplex	25	10	31	5 552	171 000	9 000	31 000	202 000	6 558	Sous réservation
7	1	T2 Duplex	19	10	25	5 663	141 000	9 000	25 000	166 000	6 667	non
8	1	T2 Duplex	25	10	31	5 765	177 000	9 000	31 000	208 000	6 775	non
9	1	T2 Duplex	21	14,91	30	5 758	171 000	9 000	29 000	200 000	6 734	non
10	RDC	Loge du gardien T2	35		35	5 714	200 000	10 000	35 000	235 000	6 714	non
<b>TOTAL</b>			<b>240</b>		<b>273</b>	<b>5 588</b>	<b>1 527 000</b>	<b>85 000</b>	<b>279 000</b>	<b>1 806 000</b>	<b>6 609</b>	

### Travaux

Une déclaration préalable déposée le 14 janvier prévoit la pose de 4 fenêtres de toit, le remplacement des menuiseries et l'aménagement des combles.

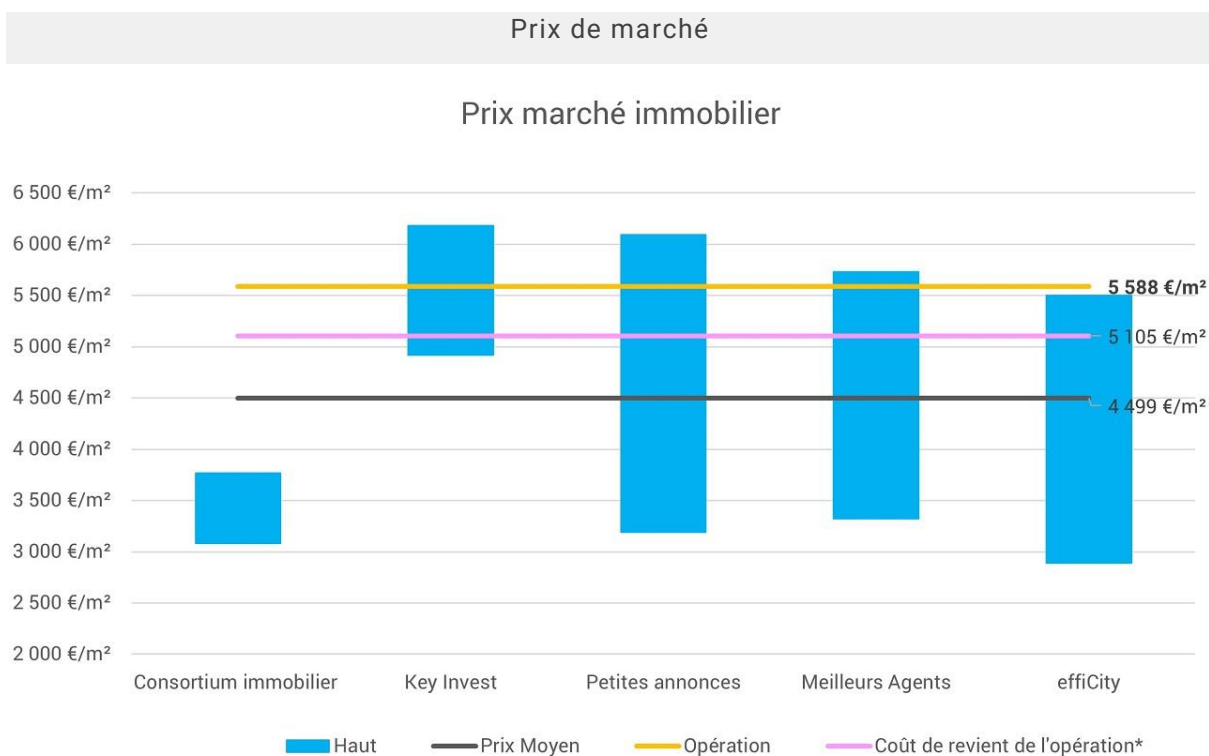
La commande des fenêtres doit intervenir en août et les délais de livraison sont estimés à 3 semaines.

L'aménagement des combles va permettre la création de 5 appartements en duplex.

Les délais de ces travaux sont estimés à 2-3 mois.

### Stratégie de commercialisation

La commercialisation est réalisée via un intermédiaire extérieur, le cabinet Muru-Thiolère, agence immobilière spécialisée sur la région lyonnaise, en activité depuis 2014. Les honoraires sont de 7% et à la charge du vendeur.



\* Prix minimum du bien permettant d'assurer sa rentabilité

Les appartements du projet rue Raoul Durand (en plateaux), sont vendus sur la fourchette haute du marché, mais nous avons d'autres opérations financées et remboursées sur le secteur qui nous rassurent sur les prix de vente sur cette typologie de lots (T1 et T2) de petites surfaces à proximité des pôles universitaires.

Exemples d'annonces :

### Description

Appartement de 2 pièces (vendu en LMNP avec un bail commercial en cours) situé également à proximité du métro et de l'IUT Lyon 1. Une place de parking est comprise dans le lot.	<b>Type :</b> T2
	<b>Nb pièces :</b> 2
	<b>Surface :</b> 32 m <sup>2</sup>
	<b>Prix :</b> 160 000 €
	<b>Prix en €/m<sup>2</sup> :</b> 5 000 €/m <sup>2</sup>
A proximité immédiate des commerces et des transports: métro, bus, Tram T3 et au sein d'un immeuble ancien, cet appartement T2 en duplex est situé au RDC et donne sur une cour intérieur.	<b>Type :</b> T2
	<b>Nb pièces :</b> 2
	<b>Surface :</b> 30 m <sup>2</sup>
	<b>Prix :</b> 175 000 €
	<b>Prix en €/m<sup>2</sup> :</b> 5 806 €/m <sup>2</sup>
Situé également à proximité des commerces et du métro, ce bien est un studio en RDC disposant d'une mezzanine.	<b>Type :</b> T1
	<b>Nb pièces :</b> 1
	<b>Surface :</b> 22 m <sup>2</sup>
	<b>Prix :</b> 115 000 €
	<b>Prix en €/m<sup>2</sup> :</b> 5 227 €/m <sup>2</sup>

L'offre locale est marquée par une augmentation des prix sur les dernières années. L'opérateur propose des appartements dans la fourchette haute des prix du quartier, mais les biens avec mezzanine sont particulièrement valorisés. Moyenne sur les offres actuelles : 5 345€/m<sup>2</sup>

### Emplacement

L'immeuble est situé à Villeurbanne, une commune de près de 150 000 habitants, limitrophe de la métropole dynamique de Lyon. Proche du très célèbre Parc de la Tête d'Or, un accès au transport en commun se trouve à moins de 5mn à pied du bien.

Le bien comprend 10 lots de studio et T2 duplex, des biens très recherchés par les étudiants. La rue Raoul Durand est située à un emplacement stratégique, adjacent à l'IUT Lyon 1. On y retrouve un accès direct aux commerces de proximité, mais aussi des espaces de loisirs tels que des parcs (parc des droits de l'Homme ou square de la France libre), la bibliothèque, le stade et différentes salles de sport.

### B. Planning prévisionnel



### C. Bilan de la promotion

Postes	Montants TTC	Commentaires
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 527 000</b>	<b>5 588 €/m<sup>2</sup></b>
Coût d'acquisition	1 000 000	4 171 €/m <sup>2</sup>
Frais notaires	19 650	2%
Hypothèque	21 120	
Travaux	100 000	<b>366 €/m<sup>2</sup></b>
Honoraires techniques	15 000	
Frais financiers	66 000	
<b>Coût de revient à l'acquisition</b>	<b>1 221 770</b>	<b>4 471 €/m<sup>2</sup></b>
Intérêts financiers	173 250	
<b>Coût de revient total</b>	<b>1 395 020</b>	<b>5 105 €/m<sup>2</sup></b>
<b>Marge nette</b>	<b>131 980</b>	
<i>En % du Chiffre d'affaires</i>	9%	

## 2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser

Besoins	Ressources
<b>Prix de revient à l'acquisition TTC</b> (= total des charges HT + TVA – frais financiers - frais de commercialisation)	Apport en fonds propres opérateur : 121 770 € 10%
	Emprunt obligataire émis sur la plateforme : 1 100 000 € 90%
<b>Total besoins 1 221 770 €</b>	<b>Total ressources 1 221 770 € 100%</b>

## Partie 4 – Informations concernant les instruments de placement offerts

### A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

Les termes et conditions des Obligations sont décrits de manière extensive dans le document intitulé Contrat obligataire repris en Annexe à la présente Note d'information, et dont les principales caractéristiques sont reprises ci-dessous. Une souscription à une ou plusieurs Obligations entraîne l'adhésion explicite et sans réserve de l'Investisseur aux termes et conditions des Obligations.

Nature et catégorie	Obligations nominatives
Devise	€
Valeur nominale	1 €
Date d'échéance	18 mois
Date de remboursement	30/01/2023



Modalités de remboursement	Le remboursement interviendra à l'échéance conformément à l'article 15 du Contrat obligataire ou de manière anticipée conformément à l'article 16 du Contrat obligataire.
Restriction de transfert	Librement cessible
Taux d'intérêt annuel brut	10,5%
Date de paiement des intérêts	Les intérêts seront payés à la date stipulée à l'article 13 du Contrat obligataire

**Partie 5 – Toute autre information importante adressée oralement ou par écrit à un ou plusieurs investisseurs sélectionnés**

A. Droit applicable

Les obligations et toutes les obligations non contractuelles résultant des Obligations ou en rapport avec celles-ci sont régies et doivent être interprétées conformément au droit français.

B. Litige

Tout litige relatif à l'interprétation, la validité ou le respect de la Note d'Information que l'Emetteur et les Obligataires ne parviendraient pas à résoudre à l'amiable sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

C. Information aux obligataires

Les informations relatives au suivi des activités de l'Emetteur seront disponibles sur le site de Raizers ([www.raizers.com](http://www.raizers.com)).

## **Annexes**

1. Contrat obligataire
2. Comptes annuels pour les exercices du 31/03/2021, 31/12/2019 et 31/12/2018

**ELIXONE – Immatriculée au RCS de Lyon  
n° 798 929 303 - SASU au capital de 319 000 €  
11 Place de la Ferrandière - 69003 Lyon**

**CONTRAT D'EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE  
D'UN MONTANT DE 1 100 000 EUROS  
COMPOSE DE 1 100 000 OBLIGATIONS  
(le « Contrat »)**

**AVERTISSEMENT**

*La présente émission obligataire est réalisée dans le cadre d'une opération de financement participatif telle que défini à l'article L.411-2-1 bis du Code monétaire et financier.*

*L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques inhérents à cette opération tels qu'indiqués dans l'accès restreint et progressif au site internet [www.raizers.com](http://www.raizers.com) ayant précédé l'accès au présent document.*

*La diffusion, directe ou indirecte, dans le public en France des instruments financiers acquis à l'occasion de cette émission ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L.411-1, L.411-2, L.412-1 et L.621-8 à L.621-8-3 du Code monétaire et financier.*

*Cette opération n'a pas donné lieu ni ne donnera lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers.*

**1 EMETTEUR DES OBLIGATIONS**

La société ELIXONE, SASU dont le siège social est situé au 11 Place de la Ferrandière - 69003 Lyon et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 798 929 303, dûment représentée aux fins des présentes (l'« **Emetteur** »), a souhaité réaliser la présente émission obligataire dans le cadre de son activité.

**2 PLATEFORME D'EMISSION DES OBLIGATIONS**

L'Emetteur a pour activité Marchand de biens immobiliers et a souhaité procéder à une émission obligataire dont il a proposé la souscription sur la plateforme de financement participatif de la société Raizers (la « **Plateforme Raizers** »), société par actions simplifiée dont le siège social est situé au 16, rue Fourcroy, 75017 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 804 419 901 RCS PARIS (« **Raizers** »), dûment représentée aux fins des présentes.

**3 UTILISATION DES FONDS**

Les fonds provenant de la présente émission obligataire seront intégralement utilisés pour le financement de l'acquisition d'un immeuble de 10 logements. L'opération est nommée « **Projet Raoul Durand** », et est située au 17, rue Raoul Durand - 69100 Villeurbanne (« **l'Opération** »).

Les 10 logements susmentionnés sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Lot n°	Niveau	Typologie	m <sup>2</sup>	Mezzanine	Surface pondérée
1	RDC	Studio	23		23
2	RDC	Studio	27		27
3	RDC	Studio	20		20
4	RDC	Studio	18		18
5	1	T2 Duplex	25	14,34	34
6	1	T2 Duplex	25	10	31
7	1	T2 Duplex	19	10	25
8	1	T2 Duplex	25	10	31
9	1	T2 Duplex	21	14,91	30
10	RDC	Loge du gardien T2	35		35

#### 4 MONTANT DE L'EMISSION

L'emprunt obligataire, d'un montant nominal d'un million cent mille euros (1 100 000 €) (l'« **Emprunt Obligataire** »), est représenté par un million cent mille (1 100 000) obligations émises par l'Emetteur, d'un montant nominal d'un euro (1 €) chacune, portant intérêt au taux fixé à la clause 13 du Contrat (les « **Obligations** »).

L'Emprunt Obligataire est régi par les articles L.213-5 et suivants du Code monétaire et financier et L.228-38 et suivants du Code de commerce.

Si le montant global des souscriptions reçues à l'issue de la Période de Souscription était inférieur à soixante-quinze pour cent (75%) du montant total de l'Emprunt Obligataire, celui-ci sera annulé et les versements reçus par l'Emetteur restitués aux souscripteurs dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires à compter la clôture de la Période de Souscription.

Si le montant global des souscriptions reçues à l'issue de la Période de Souscription était égal ou inférieur à cent pour cent (100%) du montant total de l'Emprunt Obligataire, mais supérieur à soixante-quinze pour cent (75%) de celui-ci, l'Emetteur pourra limiter le montant de l'Emprunt au montant des souscriptions reçues avec l'accord du Représentant de la Masse des Obligataires et émettre les Obligations correspondantes sur la base de la même valeur nominale.

#### 5 FORME DES OBLIGATIONS

Les Obligations seront émises sous la forme nominative. La propriété des Obligations sera établie par une inscription en compte, conformément aux articles L.211-3 et suivants du Code monétaire et financier (chaque propriétaire d'Obligations étant un « **Porteur** »).

Aucun document matérialisant la propriété des Obligations ne sera émis en représentation des Obligations.

#### 6 PRIX D'EMISSION

Les Obligations seront émises à leur valeur nominale, soit au prix d'un euro (1 €), payable en totalité à la souscription, avec un minimum de souscription pour chaque Porteur de mille (1 000) Obligations, soit mille euros (1 000 €).

#### 7 MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les souscriptions et les versements de fonds correspondant seront effectués auprès de la banque séquestre selon les instructions apparaissant sur l'écran de la Plateforme Raizers. Le prix d'émission de chaque Obligation sera payable en totalité à la souscription des Obligations, par versement en numéraire par carte bancaire ou par virement bancaire auprès de la Banque Séquestre.

La banque séquestre désignée est la société MangoPay SA, société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 2, avenue Amélie, L-1126 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B173459 RCS Luxembourg (la « **Banque Séquestre** »).

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée à la Banque Séquestre de son obligation de conservation des financements à l'issue de la période de collecte et de lui donner instruction de verser lesdites sommes à l'Emetteur.

L'Emetteur et Raizers conviennent que les fonds versés par la Banque Séquestre à l'Emetteur correspondront au montant de l'Emprunt Obligataire, déduction faite de toute somme qui serait due par l'Emetteur auprès de Raizers conformément aux dispositions du contrat en date du 05/07/2021 conclu entre d'une part l'Emetteur et d'autre part Raizers relatif au présent Emprunt Obligataire.

## **8 DUREE DE LA SOUSCRIPTION**

La souscription aux un million cent mille (1 100 000) Obligations pourra être ouverte dès la signature du Contrat jusqu'au 30/07/2021 au plus tard (la « **Période de Souscription** »).

Chaque souscription sera considérée recevable par (i) la signature du bulletin de souscription et (ii) le paiement du prix de souscription correspondant.

Les souscriptions seront enregistrées jusqu'à complète souscription de l'Emprunt Obligataire selon la règle du « 1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi » :

- Chaque jour, comptabilisation des paiements carte bancaire et virement bancaire ;
- A l'approche du montant total, en cas de réception de plusieurs paiements le même jour, les souscriptions sont classées de la plus ancienne à la plus récente ;
- Lorsque le montant maximum est atteint, les souscriptions arrivant après, même recevable, sont annulées.

Les Obligations seront émises au plus tard le 30/07/2021 (la « **Date d'Emission** »).

L'Emprunt Obligataire pourra être clôturé par anticipation si la totalité des Obligations sont souscrites sur décision de l'Emetteur et avec l'accord écrit (par tout moyen y compris par e-mail) préalable de Raizers.

## **9 DURÉE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE**

Les Obligations sont émises pour une durée de 18 mois à compter de la Date d'Emission.

Ainsi, un an et demi, après la Date d'Emission (la « **Date d'échéance** »), chaque obligation aura été remboursée.

## **10 RANG DES OBLIGATIONS ET MAINTIEN DE L'EMPRUNT À SON RANG**

Le principal et les intérêts des Obligations constituent des engagements directs, inconditionnels, non subordonnés et, sous réserve des stipulations ci-après, non assortis de sûretés de l'Emetteur, venant à tout moment, au même rang entre elles et (sous réserve des dispositions impératives du droit français) au même rang que tous les autres engagements chirographaires, présents ou futurs, de l'Emetteur.

L'Emetteur s'engage, jusqu'au remboursement de la totalité des Obligations, à ne conférer ni ne permettre que subsiste un quelconque nantissement, hypothèque, gage ou autre sûreté de quelque nature que ce soit, sauf (i) au profit d'un établissement de crédit ou (ii) avec l'accord exprès écrit et préalable du Représentant de la Masse, sur l'un quelconque de ses actifs ou revenus, présents ou futurs, en garantie d'un endettement souscrit ou garanti par l'Emetteur après l'émission des Obligations, sans en faire bénéficier pari-passu les Obligataires, en consentant les mêmes garanties et le même rang aux Obligataires.

## 11 GARANTIE HYPOTECAIRE

Pour garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire (principal, intérêts, frais et accessoires), une hypothèque de premier rang sera inscrite sur l'actif immobilier décrit en article 3 par le Représentant de la Masse le jour de l'acquisition dudit actif immobilier par l'Emetteur, ci-après dénommée la « **Garantie Hypothécaire** ».

Pour garantir aux Porteurs l'utilisation des fonds visée à l'article 3 ci-dessus et la prise de garantie hypothécaire visée au présent article 11, l'Emetteur affecte à titre de gage au profit du Représentant de la Masse, qui accepte, la somme représentant le montant de l'Emprunt Obligataire (déduction faite de toute somme qui serait due par l'Emetteur auprès de Raizers ainsi qu'il est dit à l'article 7 ci-dessus) qui sera versée au notaire représentant Raizers pour la prise de garantie hypothécaire susvisée (le « **Notaire Séquestre** »).

Pour assurer la validité du gage, cette somme sera versée au Notaire Séquestre, qui en sera constitué dépositaire et séquestre.

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée au Notaire Séquestre de son obligation de conservation de la somme susvisée et de lui donner instruction de verser ladite somme au notaire représentant l'Emetteur pour l'utilisation des fonds visée à l'article 3 ci-dessus et la prise de garantie hypothécaire susvisée.

Par dérogation à l'article 1960 du Code civil, l'Emetteur autorise d'ores et déjà et de manière irrévocable le Notaire Séquestre à libérer le montant séquestré à la seule demande de Raizers.

Ce versement sur instruction de Raizers vaudra au Notaire Séquestre pleine et entière décharge de sa mission.

L'encaissement des fonds par le Notaire Séquestre vaudra acceptation de la mission qui lui est confiée dans les termes stipulés aux présentes.

## 12 CONDITIONS SUSPENSIVES

La validité du Contrat est soumise à la réalisation des conditions suspensives suivantes (ci-après les « **Conditions Suspensives** »). Le versement des fonds ne pourra donc avoir lieu que lorsque les Conditions Suspensives ci-dessous seront réalisées :

- Réception de l'acte d'affectation hypothécaire ;
- Réception de l'attestation de responsabilité civile.

## 13 INTÉRÊTS

Les Obligations portent intérêt de la Date d'Emission (incluse) jusqu'à la Date d'Echéance (exclue) au taux de dix et demi pour cent (10,5%) (le « **Taux d'Intérêt** ») l'an de leur valeur nominale, sur une base de 365 jours par an, calculé comme suit :

$$Mv = Mi \times Tx$$

Mv : Montant à verser

Mi : Montant toujours investi

Tx : Taux d'intérêt annuel

Le résultat étant arrondi à la deuxième décimale la plus proche (les demis étant arrondis à la décimale inférieure).

Les intérêts sont payables annuellement à terme échu au jour et mois de la Date d'Emission de l'obligation de chaque année ou au premier jour ouvré de paiement interbancaire subséquent.

Chaque Obligation cessera de porter intérêt à compter de sa date de remboursement effectif, à moins que le paiement du principal ne soit indûment refusé ou retenu. Dans ce cas, le montant de l'Obligation qui n'a pas été dûment payé continuera de porter intérêt conformément au présent article (tant avant qu'après le prononcé

du jugement) jusqu'à la date à laquelle toutes les sommes dues au titre de l'Obligation sont reçues par ou pour le compte du Porteur concerné.

#### **14 INTERETS DE RETARD**

Toute somme en principal, intérêts, frais et accessoires exigibles en vertu des stipulations des présentes qui ne serait pas payée à la bonne date, portera intérêt de plein droit, à partir de cette date jusqu'au jour de son paiement effectif, au taux initialement prévu majoré d'une pénalité de 3% supplémentaires et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable. Les intérêts de retard seront calculés sur la base du nombre de jours écoulés et d'une année de 365 jours (ou 366 pour les années bissextiles).

Cette stipulation ne pourra nuire à l'exigibilité survenue et, par suite, ne pourra pas valoir accord de délai de règlement.

#### **15 REMBOURSEMENT**

A moins qu'elles n'aient été préalablement remboursées, les Obligations seront amorties en totalité à la Date d'Échéance.

Les Obligations intégralement amorties seront immédiatement annulées et ne pourront pas, par conséquent, être réémises ou revendues.

#### **16 REMBOURSEMENT ANTICIPÉ VOLONTAIRE DE L'EMETTEUR**

L'Émetteur pourra, à compter à toute date suivant la Date d'Émission, à son gré, procéder au remboursement de la totalité (et non une partie seulement) des Obligations restant en circulation à tout moment avant leur Date d'Échéance (la « **Date de Remboursement Volontaire** ») au Montant de Remboursement Volontaire (tel que défini ci-dessous), sous réserve du respect par l'Émetteur de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables.

Le « Montant de Remboursement Volontaire » sera égal, pour chaque Obligation en euros arrondi au centime d'euro le plus proche (0,005 euro étant arrondi au centième d'euro inférieur), à cent pour cent (100%) de la valeur nominale de l'Obligation augmenté des intérêts courus au titre de l'Obligation, sans que le montant des intérêts ne puisse être inférieur à l'équivalent de quatre (4) mois de maturité de l'Emprunt Obligataire, jusqu'à la Date de Remboursement Volontaire (exclue).

#### **17 REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE D'OBLIGATIONS**

Le remboursement des Obligations s'effectuera automatiquement au fur et à mesure de la vente des lots mentionnés en article 3 du Contrat. A chaque vente d'un lot, l'Émetteur devra rembourser le montant des Obligations correspondant au prix de vente reçu lors de la vente dudit lot et ce dans la limite du montant de l'Emprunt Obligataire, de ses intérêts et frais annexes. Il est précisé que ce remboursement des Obligations en cas de vente des lots se fera en fonction de l'ordre de priorité des créanciers ayant une sûreté sur l'actif immobilier défini en Article 3.

En cas de vente d'un des lots, l'Émetteur s'engage à notifier par courriel au Représentant de la Masse, les conditions prévues de cette dernière dans un délai de dix (10) jours calendaires préalablement à la date de réitération de la vente.

La vente de chaque lot enclenchera un remboursement automatique anticipé partiel ou total de l'Emprunt Obligataire correspondant au montant de la vente arrondi à l'euro près inférieur jusqu'au remboursement complet du capital et des intérêts dus. Il est précisé que le montant des intérêts ne peut être inférieur à

l'équivalent des quatre (4) mois de maturité de l'Emprunt Obligataire, jusqu'à la date de survenance de la vente dudit lot.

## **18 EXIGIBILITÉ ANTICIPÉE**

En cas de survenance de l'un des événements prévus ci-dessous, le Représentant de la Masse agissant pour le compte de la Masse, de sa propre initiative ou à la demande de tout Porteur, pourra, sur simple notification écrite, sans mise en demeure préalable, avant qu'il n'ait été remédié au manquement considéré, rendre immédiatement et de plein droit exigible le remboursement de la totalité, et non d'une partie seulement, des Obligations, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus jusqu'à la date effective de remboursement, sans que le montant des intérêts ne puisse être inférieur à l'équivalent de quatre (4) mois de maturité de l'Emprunt Obligataire, jusqu'à la Date de Remboursement anticipé (exclue):

- Défaut de paiement de tout montant, en principal ou intérêt, dû au titre de l'Emetteur depuis plus de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'exigibilité de ce paiement ;
- Livraison de l'Opération définie en article 3 ;
- S'il n'est pas remédié à l'un des manquements ci-dessous dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la réception par l'Emetteur de la notification dudit manquement :
  - Si les travaux mentionnés dans la déclaration préalable, document nécessaire à la réalisation des travaux de l'Opération (la pose de 4 fenêtres de toit, le remplacement des menuiseries et l'aménagement des combles) n'ont pas débuté dans les deux mois suivant la signature de l'acte de vente de l'actif immobilier écrit à l'Article 3 du Contrat ;
  - Si 100 000 € sont versés sur la SNC 17 Rue Raoul Durand afin de financer les travaux relatifs l'actif immobilier écrit à l'Article 3 du Contrat ;
  - Non-respect par l'Emetteur de ses engagements quant à l'affectation des fonds ;
  - Inexactitude d'une information financière, ou relative à la situation financière de l'Emetteur ;
  - Refus du commissaire aux comptes ou de l'expert-comptable de certifier les comptes de l'Emetteur ;
  - Changement de contrôle de l'Emetteur, caractérisé soit par le transfert de plus de 50% du capital social et/ou des droits de vote de l'Emetteur à un actionnaire tiers, soit par tout événement ou convention ayant pour conséquence le changement de contrôle effectif de l'Emetteur, que ce soit dans l'immédiat ou à une échéance antérieure à la maturité de l'obligation ;
  - En cas de décès, état de cessation de paiement ou de surendettement, de redressement judiciaire civil ou commercial, de liquidation judiciaire, de faillite personnelle ou de déconfiture du représentant légal de l'Emetteur et ce dans les limites permises par la loi ;
  - En cas de manquement à l'une quelconque des obligations prévues au présent Contrat et en particulier aux déclarations et garanties de l'Emetteur ;
  - En cas de défaut de paiement des créances du Trésor public, de la sécurité sociale et des salariés, ouverture d'une procédure d'alerte, de règlement amiable, d'une procédure collective ou de toute autre procédure similaire ;
  - En cas de cessation de l'activité de l'Emetteur ou dissolution de l'Emetteur ;
  - En cas de dissimulation par l'Emetteur d'informations pertinentes et plus généralement un comportement judiciairement répréhensible du dirigeant de l'Emetteur ;



- En cas d'exigibilité anticipée de toute somme due par l'Emetteur au titre de l'un quelconque des contrats relatifs à d'autres financements conclus par l'Emetteur par l'intermédiaire de Raizers ou leur résiliation pour quelque cause que ce soit ;
- En cas d'exigibilité anticipée de toute somme due par l'Emetteur au titre d'un financement, en ce compris un prêt bancaire, une émission d'obligations ou de bons de caisse, pour quelque cause que ce soit.

L'Emetteur s'engage à communiquer dans un délai de trois (3) jours calendaires à Raizers toute information de nature à entraîner un cas d'exigibilité, et ce dès qu'il en aura connaissance.

## **19 PROCEDURE DE RECOUVREMENT**

Le Représentant agissant pour le compte de la Masse, de sa propre initiative ou à la demande de tout Porteur, pourra, en cas de défaillance de l'Emetteur dans l'exécution des paiements des intérêts et du principal dans un délai de plus de cinq (5) jours ouvrés à la suite de la date prévue à l'échéancier, procéder à une mise en demeure. En cas de non-exécution dans les quinze (15) jours ouvrés suivant la réception de la mise en demeure, le Représentant agissant pour le compte de la Masse pourra introduire une action en justice devant les tribunaux compétents.

En cas de mise en œuvre d'une procédure de recouvrement par le Représentant, les frais liés à cette procédure (notamment les frais de conseil) seront avancés par le Représentant et facturés à l'Emetteur. En outre, si le montant recouvert à l'issue de la procédure ne couvre pas la totalité du montant exigible à cette date (capital, intérêts et frais de procédure avancés par le Représentant), il est prévu que les frais avancés par le Représentant seront déduits du montant recouvert au profit des Porteurs.

## **20 PAIEMENT**

Le paiement du principal et des intérêts dus au titre des Obligations sera coordonné par la société Raizers et se fera par l'intermédiaire de la Banque Séquestre. Le paiement sera effectué en euros par crédit ou par transfert sur le compte MangoPay (solution Leetchi Corp. S.A.) du Porteur libellé en euros, conformément aux dispositions fiscales applicables ou à d'autres dispositions légales ou réglementaires applicables, et sous réserve des stipulations de l'Article 21 (Régime Fiscal) ci-après.

Tous les paiements valablement effectués aux Porteurs libèreront l'Émetteur, le cas échéant, de toutes obligations relatives à ces paiements. Les Porteurs ne supporteront ni commission ni frais au titre de ces paiements.

## **21 REGIME FISCAL**

Il est rappelé que la perception des intérêts d'obligations constitue une valeur mobilière de placement au regard de l'administration fiscale. A ce titre, elle est soumise à prélèvements sociaux ainsi qu'au barème de l'imposition sur le revenu. La gestion de ces flux fiscaux est assumée par Raizers en ce qui concerne les retenus à la source.

La documentation relative au traitement fiscal des valeurs mobilières de placement par l'administration fiscale française est disponible en version libre d'accès sur la Plateforme Raizers.

## **22 AUTORISATION DE L'EMISSION PAR L'EMETTEUR**

L'émission de l'Emprunt Obligataire par l'Emetteur peut être conditionnée par une décision de la collectivité des associés ou actionnaires de la société émettrice, ou par une décision de l'associé unique de ladite société.

Il est entendu entre les Parties que l'Emetteur est seul responsable :

- Du bon respect des conditions de forme applicables au procès-verbal afférent à une telle décision ;
- De l'archivage du procès-verbal via les supports matériels admis par la loi.

Il est rappelé à l’Emetteur que l’ensemble des conditions de formes et d’archivage relatives au procès-verbal ainsi que leurs sanctions sont prévues dans le Code de commerce.

En tout état de cause, Raizers ne pourra à aucun moment voir sa responsabilité engagée en cas de procès-verbal non conforme aux dispositions législatives et réglementaires applicables en la matière. Ainsi, l’Emetteur sera toujours tenu de rembourser l’Emprunt Obligataire selon les termes du présent Contrat.

## **23 MASSE DES OBLIGATAIRES**

Les Porteurs seront automatiquement groupés en une masse (la « **Masse** ») pour la défense de leurs intérêts communs.

La Masse sera régie par les dispositions des articles L.228-46 et suivants du Code de commerce, sous réserve des stipulations ci-après.

### **23.1 Personnalité morale**

La Masse disposera de la personnalité morale et agira d’une part par l’intermédiaire d’un représentant (le « **Représentant de la Masse** ») et d’autre part par l’intermédiaire d’une assemblée générale des Porteurs.

La Masse seule, à l’exclusion des Porteurs pris individuellement, exercera les droits, actions et avantages communs actuels et futurs attachés aux Obligations.

### **23.2 Représentant de la Masse**

La qualité de Représentant de la Masse peut être attribuée à une personne de toute nationalité. Toutefois, les personnes suivantes ne peuvent être choisies comme Représentant de la Masse :

- L’Emetteur, ses employés et leurs ascendants, descendants et conjoints ;
- Les entités garantes de tout ou partie des engagements de l’Emetteur ; et
- Les personnes auxquelles l’exercice de la profession de banquier est interdit ou qui sont déchues du droit de diriger, administrer ou gérer une société en quelque qualité que ce soit.

Le Représentant de la Masse initial sera la société Raizers.

Le Représentant de la Masse sera soumis aux dispositions des articles L.228-46 et suivants du Code de commerce. Le Représentant de la Masse pourra être révoqué ou remplacé par l’assemblée générale des Porteurs statuant à la majorité de 90% sur la base d’un *quorum* de 100% des Porteurs.

Le Représentant de la Masse ne recevra pas de rémunération au titre de l’exercice de ses fonctions.

### **23.3 Pouvoirs du Représentant**

Sauf résolution contraire de l’assemblée générale des Porteurs, le Représentant de la Masse aura le pouvoir d’accomplir tous les actes de gestion nécessaires pour la défense des intérêts communs des Porteurs. Toutes les procédures judiciaires intentées à l’initiative ou à l’encontre des Porteurs devront, pour être recevables, l’être à l’initiative ou à l’encontre du Représentant de la Masse. Le Représentant de la Masse ne peut pas s’immiscer dans la gestion des affaires de l’Emetteur.

Sauf avis contraire des Porteurs, il est entendu que le Représentant de la Masse pourra décider à tout moment à compter de la date de signature du Contrat, et avec l’accord préalable de l’Emetteur, de modifier certaines dispositions dudit Contrat et notamment celles relatives :

- A la durée de la souscription (Article 8) ;
- A la durée de l’Emprunt Obligataire (Article 9) ;
- Aux garanties (Articles 11) ;
- Aux intérêts et, plus précisément, celles relatives au paiement des intérêts, à leurs modalités d’amortissement et à leur taux (Articles 13 et 14).

Le Représentant de la Masse pourra également décider de modifier les dispositions relatives au montant de l'émission (Article 4) mais cela uniquement jusqu'à la Date d'Emission au plus tard et en conformité avec le montant minimum global de souscription défini en Article 4 (75% du montant total de l'Emprunt Obligataire).

Dans ce cadre, chacun des Porteurs signera, au moment de la souscription, une procuration autorisant et donnant tous pouvoirs au Représentant de la Masse pour réaliser les modifications du Contrat visées ci-dessus. Cette procuration est attachée en Annexe 1 au présent Contrat.

### **23.4 Assemblées générales des Porteurs**

Les assemblées générales des Porteurs pourront être réunies à tout moment, sur convocation par l'Emetteur ou par le Représentant de la Masse. Un ou plusieurs Porteurs, détenant ensemble au moins un trentième (1/30e) des Obligations en circulation, pourront adresser à l'Emetteur et au Représentant de la Masse une demande de convocation de l'assemblée générale ; si cette assemblée générale n'a pas été convoquée dans les deux (2) mois suivant la demande, les Porteurs concernés pourront charger l'un d'entre eux de déposer une requête auprès du tribunal compétent dans le ressort de la Cour d'Appel de Paris afin qu'un mandataire soit nommé pour convoquer l'assemblée.

Une convocation indiquant la date, l'heure, le lieu, l'ordre du jour et le quorum exigé sera adressé par le Représentant de la Masse au moins quinze (15) jours calendaires avant la date de tenue de l'assemblée.

Chaque Porteur a le droit de participer à l'assemblée en personne ou par mandataire. Chaque Obligation donne droit à une (1) voix.

### **23.5 Pouvoirs des assemblées générales**

L'assemblée générale est habilitée à délibérer sur la rémunération, la révocation ou le remplacement du Représentant de la Masse à la majorité stipulée ci-avant, et peut également statuer sur toute autre question afférente aux droits, actions et avantages communs actuels et futurs attachés aux Obligations, y compris afin d'autoriser le Représentant à agir, que ce soit en demande ou en défense.

L'assemblée générale peut en outre délibérer sur toute proposition tendant à la modification des présentes, et notamment sur toute proposition de compromis ou de transaction sur des droits litigieux ou ayant fait l'objet de décisions judiciaires.

Il est cependant précisé que l'assemblée générale ne peut pas accroître la charge des Porteurs, ni établir une inégalité de traitement entre les Porteurs, ni convertir les Obligations en actions.

L'assemblée générale ne pourra valablement délibérer sur première convocation que si les Porteurs présents ou représentés détiennent au moins un cinquième (1/5e) du montant principal des Obligations en circulation. Sur deuxième convocation, aucun *quorum* ne sera exigé. Les résolutions seront adoptées à la majorité des deux tiers (2/3) des Porteurs présents ou représentés. A l'exception de la révocation ou du remplacement du Représentant de la Masse dans les conditions ci-avant.

### **23.6 Information des Porteurs**

Chaque Porteur ou son représentant aura le droit, pendant la période de quinze (15) jours calendaires précédant la tenue de chaque assemblée générale, de consulter ou prendre copie des résolutions proposées et des rapports présentés à ladite assemblée. Ces documents pourront être consultés au siège de l'Emetteur et en tout autre lieu indiqué dans la convocation de ladite assemblée.

### **23.7 Reporting**

L'Emetteur s'engage à transmettre automatiquement aux Porteurs et à Raizers dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la fin de chaque trimestre au minimum les informations suivantes :

- Un résumé de l'activité du trimestre écoulé contenant les éléments significatifs de l'activité ;
- Et les éléments financiers ayant un impact sur l'Opération et/ou l'Emetteur de manière générale.

En cas de défaut de communication par l'Emetteur de ces reporting trimestriels, Raizers sera en droit d'exiger de l'Emetteur le paiement d'une pénalité pour inexécution d'un montant correspondant au préjudice subi par les Porteurs du fait de cette absence de communication.

### **23.8 Frais**

L'Emetteur supportera tous les frais afférents au fonctionnement de la Masse et à la défense de ses intérêts, y compris les frais de ses conseils, de convocation et de tenue des assemblées générales et, plus généralement, tous les frais administratifs votés par l'assemblée générale.

### **23.9 Gestion extinctive**

En cas de cessation de son activité, le Représentant de la Masse a mis en place un contrat de gestion extinctive avec un tiers ayant les compétences requises pour gérer la poursuite des opérations en cours du Représentant et veiller à ce que celles-ci arrivent à échéance. Un contrat de gestion extinctive a en effet été signé par Raizers le 12 janvier 2021.

## **24 INFORMATION ET PARTICIPATION DES PORTEURS**

En plus des informations légales et réglementaires au bénéfice des Porteurs, le Représentant de la Masse pourra organiser l'information et la participation des Porteurs à l'activité quotidienne de l'Emetteur. A cet effet, l'Emetteur fera ses meilleurs efforts pour répondre favorablement aux demandes du Représentant de la Masse.

## **25 DECLARATIONS ET GARANTIES**

### **25.1 Déclarations du Porteur**

Le Porteur déclare et garantit à l'Emetteur :

- Qu'il dispose de la capacité juridique et des pouvoirs nécessaires à la conclusion du présent Contrat ;
- Que le Contrat lie et sera exécutoire à son encontre ; et
- Qu'il a effectivement pris connaissance et compris les informations relatives à l'Emetteur, à la destination des fonds et aux risques encourus au titre du Contrat qui figurent sur la Plateforme Raizers.

### **25.2 Déclarations et garanties de l'Emetteur**

L'Emetteur déclare et garantit au Porteur ce qui suit :

- L'Emetteur est dûment immatriculée et existe valablement au regard des lois françaises, et a la capacité de conduire ses activités et de détenir ses actifs. Les statuts de l'Emetteur ne contiennent pas de stipulation dérogeant aux stipulations figurant généralement dans les statuts de sociétés ayant des objets et des activités similaires. Les représentants légaux de l'Emetteur ont été valablement désignés par les organes sociaux compétents et disposent de tous les pouvoirs nécessaires à la conduite actuelle des activités de l'Emetteur ;
- L'Emetteur a la capacité juridique de conclure et d'exécuter ses obligations au titre du présent contrat. Sa signature et exécution sont conformes à son objet social et ont été régulièrement autorisées par les organes sociaux et autorités compétentes de l'Emetteur et ne requièrent aucune autre autorisation de leur part ;
- La signature et l'exécution du Contrat ne contreviennent à aucune disposition légale, réglementaire ou statutaire ni à aucun contrat ou accord auquel l'Emetteur est partie ;
- L'Emetteur est à jour de toutes ses obligations fiscales et de celles relatives aux cotisations de sécurité sociale et aucune action, démarche ou procédure quelconque, fiscale ou judiciaire, n'a été entreprise ou, à la connaissance de l'Emetteur, n'est sur le point de l'être et qui serait de nature à remettre en cause sa capacité à faire face à leurs obligations au titre du Contrat ;

- L'Emetteur n'a fait l'objet d'aucune sanction prononcée par une juridiction française ou étrangère, ou commis de faits susceptibles d'une peine privative de liberté en particulier pour des faits de corruption, de blanchiment de capitaux, ni de financement du terrorisme.

Si l'Emetteur contrôle directement ou indirectement d'autres sociétés au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, l'Emetteur déclare et garantit mutatis mutandis pour l'ensemble de ces sociétés.

Les déclarations et garanties ci-dessus seront réputées exactes jusqu'à complet remboursement des Obligations et paiement par l'Emetteur de toutes sommes dues au titre des Obligations en principal, intérêts, intérêts de retard, commissions, frais et accessoires, étant précisé que l'Emetteur sera tenue d'informer le Porteur de la survenance de tout évènement qui remettrait en cause l'exactitude de ces déclarations, dès qu'elle aura connaissance de la survenance d'un tel évènement.

## **26 NOTIFICATION**

Tout avis, communication ou notification en rapport avec le présent Contrat devra être remis ou notifié par écrit et remis en mains propres ou par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel pour les besoins de l'article 15.2 du présent Contrat exclusivement, aux adresses suivantes :

- **Pour l'Emetteur :**

ELIXONE  
11 Place de la Ferrandière  
69003 Lyon

- **Pour Raizers :**

Raizers  
16, rue Fourcroy  
75017 Paris  
A l'attention de : Grégoire LINDER  
Courriels : [contact@raizers.com](mailto:contact@raizers.com)

## **27 LOI APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS**

Les Obligations sont régies par le droit français. Tout différend se rapportant directement ou indirectement aux Obligations et au plus généralement au présent Contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

## **28 NON DIFFUSION**

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

## **29 DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE**

Le présent document doit être lu et interprété conjointement avec les avertissements, questionnaires, informations et modalités d'accès du site d'accès progressif du conseiller en investissement participatif de la société Raizers à l'issue duquel le présent document a été délivré.

## **30 INFORMATIQUE ET LIBERTE**

Les informations recueillies ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative

à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données n° 2016/679.

Signé électroniquement,

Signé par Mostafa Tikoudane  
Le 22/07/2021

Signed with  
 universign



**ELIXONE**

Représentée par : Mostafa TIKOUDANE

Titre : Président

Signé par Grégoire Linder  
Le 22/07/2021

Signed with  
 universign



**RAIZERS**

Représentée par : Grégoire LINDER

Titre : Président

**La signature électronique du bulletin de souscription par le Porteur de l'Obligation vaut pour signature du Contrat et de la procuration visée en Annexe 1.**

## **Annexe 1 : A L'ATTENTION DES INVESTISSEURS**

### **PROCURATION**

Dans le cadre de la représentation des intérêts des Porteurs d'Obligations, une procuration est donnée à Raizers SAS, en sa qualité de Représentant de la Masse, pour faciliter une phase éventuelle de prolongation ou de recouvrement de l'Emprunt Obligataire.

Par les présentes, et en ma qualité de Porteur d'Obligations, je donne tous pouvoirs au Représentant de la Masse Raizers SAS, pour moi et en mon nom de négociant, accepter et faire toutes modifications du Contrat relatives aux sujets suivants :

- Durée de la souscription ;
- Durée de l'Emprunt Obligataire ;
- Garanties ;
- Paiement des intérêts, modalités d'amortissement et taux, sans toutefois ne jamais baisser le taux de l'Emprunt Obligataire initialement convenu ;
- Montant de l'émission.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire tous documents utiles et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire dans ce cadre.

Il est précisé que cette procuration est valable à compter de sa date de signature et jusqu'au remboursement complet du capital et des intérêts des Obligations relatives au présent Contrat. Elle peut être révoquée à tout moment par le Porteur considéré.

**ELIXONE SAS**

11 place de la Ferrandiere

69003 LYON

0478548096

RCS 798 929 303



# Etats Comptables et Fiscaux

31/03/2021

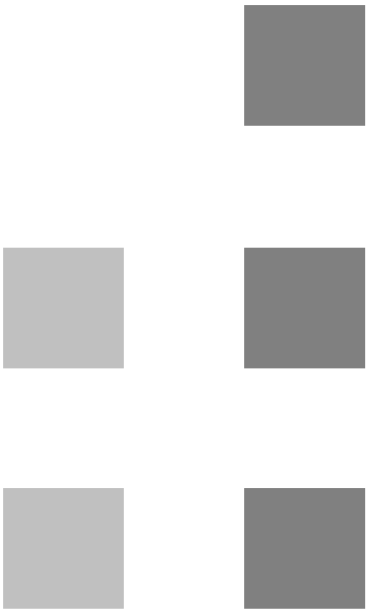


**EURO CONSEILS**

Thierry LECROART  
2, Chemin Robert Giraud  
38700 CORENC  
Tél.: 04 76 50 25 28  
GSM: 06 86 04 79 16







# Bilan

# Bilan Actif

Période du 01/01/20 au 31/03/21

ELIXONE SAS

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	8 893	1 778	7 114	
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	3 220 312	1 600 000	1 620 312	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 229 205</b>	<b>1 601 778</b>	<b>1 627 427</b>	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				356 858
Constructions				930 000
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	307 839	98 349	209 491	104 462
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>307 839</b>	<b>98 349</b>	<b>209 491</b>	<b>1 391 320</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	110 000		110 000	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>110 000</b>		<b>110 000</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>3 647 044</b>	<b>1 700 127</b>	<b>1 946 917</b>	<b>1 391 320</b>

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	80 149		80 149	125 862
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>80 149</b>		<b>80 149</b>	<b>125 862</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	764 707		764 707	503 045
Autres créances	156 322		156 322	331 550
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>921 029</b>		<b>921 029</b>	<b>834 594</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	222 424		222 424	231 622
Disponibilités	308 705		308 705	97 065
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>531 129</b>		<b>531 129</b>	<b>328 687</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 532 307</b>		<b>1 532 307</b>	<b>1 289 143</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 179 351</b>	<b>1 700 127</b>	<b>3 479 224</b>	<b>2 680 463</b>
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

# Bilan Passif

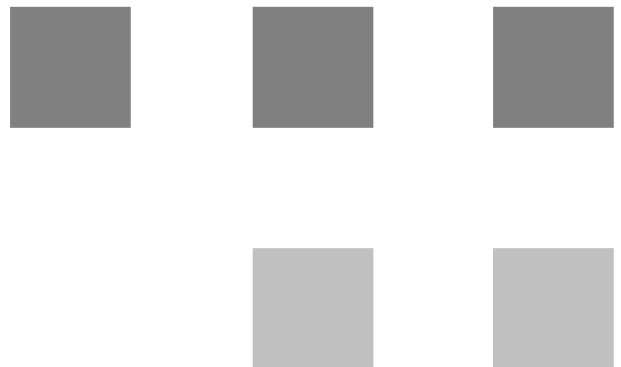
Période du 01/01/20 au 31/03/21

ELIXONE SAS

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/12/2019
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 319 000	319 000	319 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	840 000	300 000
Réserve légale	12 000	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	693 355	265 338
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	252 467	226 803
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>2 116 822</b>	<b>1 111 242</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 116 822</b>	<b>1 111 242</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	567 405	930 000
Emprunts et dettes financières divers	494 528	446 555
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>1 061 933</b>	<b>1 376 555</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 066	66 559
Dettes fiscales et sociales	137 403	126 108
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>300 469</b>	<b>192 667</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>1 362 402</b>	<b>1 569 222</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 479 224</b>	<b>2 680 463</b>

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat (Première Partie)

ELIXONE SAS

Période du 01/01/20 au 31/03/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	5 849 438	2 292 761	8 142 199	3 975 584
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>5 849 438</b>	<b>2 292 761</b>	<b>8 142 199</b>	<b>3 975 584</b>
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>8 142 199</b>	<b>3 975 584</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			5 611 672	2 469 165
Variation de stock de marchandises			45 712	6 613
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 585 675	933 262
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>7 243 060</b>	<b>3 409 040</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			13 931	1 665
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements				172 502
Charges sociales			5 727	81 448
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>5 727</b>	<b>253 950</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			109 136	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>109 136</b>	
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>7 371 855</b>	<b>3 664 655</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>770 344</b>	<b>310 929</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

ELIXONE SAS

Période du 01/01/20 au 31/03/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2021	Net (N-1) 31/12/2019
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>770 344</b>	<b>310 929</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		9 891
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		<b>9 891</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>(9 891)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>770 344</b>	<b>301 039</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 212 500	670 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>3 212 500</b>	<b>670 000</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 412 580	520 060
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 226 500	142 857
	<b>3 639 080</b>	<b>662 917</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(426 580)</b>	<b>7 083</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	91 298	81 318
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>11 354 699</b>	<b>4 645 584</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 102 232</b>	<b>4 418 781</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>252 467</b>	<b>226 803</b>

# Détail des comptes



# Détail des Comptes

ELIXONE SAS

Période du 01/01/20 au 31/03/21

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 14.10

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/03/2021	Net N-1 31/12/2019	Variation En valeur	Variation En %
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement	8 892,60	1 778,40	7 114,20		7 114,20	
201100 Frais etabl TUP Lumia	2 412,00		2 412,00		2 412,00	
201211 Frais Tup Lumia	6 480,60		6 480,60		6 480,60	
280110 Amort frais Tup lumia		482,40	-482,40		-482,40	
280121 Amort Frais prop Tup Lumia		1 296,00	-1 296,00		-1 296,00	
Concessions, brevets et droits similaires	3 220 312,50	1 600 000,00	1 620 312,50		1 620 312,50	
205003 Contrat Total Bail emphytéo	540 000,00		540 000,00		540 000,00	
205100 Licence Beton TUP Lumia	1 100 000,00		1 100 000,00		1 100 000,00	
205210 Licence Edf TUP Lumia	1 580 312,50		1 580 312,50		1 580 312,50	
280510 Amort Lic Beton TUP Lumia		1 100 000,00	-1 100 000,00		-1 100 000,00	
280520 Amort Licence Edf TUP Lumia		500 000,00	-500 000,00		-500 000,00	
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains				356 858,36	-356 858,36	-100,00
211501 Terrain Clair Tisseur				164 895,00	-164 895,00	-100,00
211502 Terrain Cl Tiss Permis accord				300 000,00	-300 000,00	-100,00
28110000 Amort. Terrain Clair Tis				-108 036,64	108 036,64	100,00
Constructions				930 000,00	-930 000,00	-100,00
213110 Annexe le Vx program				930 000,00	-930 000,00	-100,00
Autres immobilisations corporelles	307 839,18	98 348,60	209 490,58	104 462,00	105 028,58	100,54
218210 Touareg vw				78 500,00	-78 500,00	-100,00
218211 Ren Captur FR167TD	27 464,16		27 464,16		27 464,16	
218212 Renault Captur FW515VL	26 881,76		26 881,76		26 881,76	
218213 Bmw X3 EY996RH	68 000,00		68 000,00		68 000,00	
218214 Bmw X5 FW973FD	156 710,76		156 710,76		156 710,76	
218220 Qx30 Infinity				32 000,00	-32 000,00	-100,00
218230 R1250 Bmw moto	28 782,50		28 782,50	28 782,50		
2818210 Amort Touareg				-19 625,00	19 625,00	100,00
2818211 Amort Capt 1		5 529,20	-5 529,20		-5 529,20	
2818212 Amort Captur 2		5 376,20	-5 376,20		-5 376,20	
2818213 Amort Bmw		66 500,00	-66 500,00		-66 500,00	
2818214 Amort X5		6 552,20	-6 552,20		-6 552,20	
281822 Amort Infinity				-8 000,00	8 000,00	100,00
2818230 Amort Moto		14 391,00	-14 391,00	-7 195,50	-7 195,50	-100,00
<b>Immobilisations financières</b>						
Autres participations	110 000,00		110 000,00		110 000,00	
261120 Reserve Edit° Sarl 50% rcs400	100 000,00		100 000,00		100 000,00	
261150 Sci Giarrana	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 647 044,28</b>	<b>1 700 127,00</b>	<b>1 946 917,28</b>	<b>1 391 320,36</b>	<b>555 596,92</b>	<b>39,93</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks</b>						
Marchandises	80 149,35		80 149,35	125 861,65	-45 712,30	-36,32
37000000 Stocks de marchandises	80 149,35		80 149,35	125 861,65	-45 712,30	-36,32
<b>Créances</b>						
Clients et comptes rattachés	764 706,51		764 706,51	503 044,51	261 662,00	52,02
41100000 Clients	489 351,20		489 351,20	294 844,55	194 506,65	65,97
41600000 Clients douteux ou litigieux	146 765,81		146 765,81		146 765,81	
41800000 Clients -	128 589,50		128 589,50	208 199,96	-79 610,46	-38,24
Autres créances	156 322,10		156 322,10	331 549,85	-175 227,75	-52,85
444001 IS du 2015				318,00	-318,00	-100,00
444002 Is 2016 du				1,00	-1,00	-100,00
44566190 TVA ded. Ach	20 187,57		20 187,57	88 537,85	-68 350,28	-77,20



# Détail des Comptes

ELIXONE SAS

Période du 01/01/20 au 31/03/21

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 14.10

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/03/2021	Net N-1 31/12/2019	Variation En valeur	Variation En %
44567000 Crédit de TVA à reporter	3 727,00		3 727,00	27 443,00	-23 716,00	-86,42
44860000 Etat - Autres charges à payer	5 555,00		5 555,00		5 555,00	
467101 Notaire "depots de garantie"	126 852,53		126 852,53	215 250,00	-88 397,47	-41,07
<b>Divers</b>						
Valeurs mobilières de placement	222 424,08		222 424,08	231 622,00	-9 197,92	-3,97
508110 Compte Art82				111 210,00	-111 210,00	-100,00
508120 Compte Art 83	222 424,08		222 424,08	120 412,00	102 012,08	84,72
Disponibilités	308 704,83		308 704,83	97 064,92	211 639,91	218,04
51211000 Banque en Monnaie locale - 1	87 251,30		87 251,30	69 170,95	18 080,35	26,14
51212000 Banque en Monnaie locale - 2	221 453,53		221 453,53	27 893,97	193 559,56	693,91
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>						
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 532 306,87</b>		<b>1 532 306,87</b>	<b>1 289 142,93</b>	<b>243 163,94</b>	<b>18,86</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>5 179 351,15</b>	<b>1 700 127,00</b>	<b>3 479 224,15</b>	<b>2 680 463,29</b>	<b>798 760,86</b>	<b>29,80</b>

# Détail des Comptes

ELIXONE SAS

Période du 01/01/20 au 31/03/21

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 14.10

## Bilan Passif (2051)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/03/2021	31/12/2019	En valeur	En %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social ou individuel	319 000,00	319 000,00	0,00	
10130000 Capital souscrit appelé, versé	319 000,00	319 000,00		
Ecart de réévaluation	840 000,00	300 000,00	540 000,00	180,00
10520000 Ecart de réévaluation libre	840 000,00	300 000,00	540 000,00	180,00
Réserve légale	12 000,00	100,00	11 900,00	11900,00
10610000 Réserve légale	12 000,00	100,00	11 900,00	11900,00
Réserves réglementées	693 355,42	265 338,25	428 017,17	161,31
10620000 Réserve disponible	480 241,70	265 338,25	214 903,45	80,99
106210 Reserv Lumia Tup	213 113,72		213 113,72	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>252 466,79</b>	<b>226 803,45</b>	<b>25 663,34</b>	<b>11,32</b>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 116 822,21</b>	<b>1 111 241,70</b>	<b>1 005 580,51</b>	<b>90,49</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes auprès étab. de crédits	567 404,84	930 000,00	-362 595,16	-38,99
164100 Palat emp Ann le Vx 930K€		930 000,00	-930 000,00	-100,00
164200 Pge Palatine	400 000,00		400 000,00	
164300 Emp Diac 40K€	38 429,11		38 429,11	
164310 Emp Bmw X3/ 40K	30 754,40		30 754,40	
164320 Emp Bmw X5 /101K	98 221,33		98 221,33	
Emprunts et dettes financières divers	494 528,18	446 554,57	47 973,61	10,74
455001 C/c M.Tik	494 528,18	446 554,57	47 973,61	10,74
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 066,34	66 559,31	96 507,03	144,99
40100000 Fournisseurs	125 231,64	54 947,11	70 284,53	127,91
40800000 Fournisseurs - fact. non parvenues	37 834,70	11 612,20	26 222,50	225,82
Dettes fiscales et sociales	137 402,58	126 107,71	11 294,87	8,96
4210000 salaires nets		12 539,47	-12 539,47	-100,00
43100000 Sécurité sociale		17 027,94	-17 027,94	-100,00
43733000 Caisse de retraite cadre		3 568,00	-3 568,00	-100,00
444005 IS 2019	24 580,00	69 318,00	-44 738,00	-64,54
444006 Is 2020	4 443,00		4 443,00	
444007 Is 2021	86 855,00		86 855,00	
44571190 TVA coll. Ve	21 524,58	17 477,30	4 047,28	23,16
44860000 Etat - Autres charges à payer		6 177,00	-6 177,00	-100,00
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 362 401,94</b>	<b>1 569 221,59</b>	<b>-206 819,65</b>	<b>-13,18</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>3 479 224,15</b>	<b>2 680 463,29</b>	<b>798 760,86</b>	<b>29,80</b>

# Détail des Comptes

ELIXONE SAS

Période du 01/01/20 au 31/03/21

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 14.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/03/2021	31/12/2019	En valeur	En %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	8 142 198,90	3 975 584,37	4 166 614,53	104,81
707020 Ventes France	5 849 438,22	1 980 003,61	3 869 434,61	195,43
70709000 Ventes marchandises export	2 292 760,68	1 995 580,76	297 179,92	14,89
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>8 142 198,90</b>	<b>3 975 584,37</b>	<b>4 166 614,53</b>	<b>104,81</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>8 142 198,90</b>	<b>3 975 584,37</b>	<b>4 166 614,53</b>	<b>104,81</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	5 611 672,48	2 469 165,15	3 142 507,33	127,27
607100 Achats machines		357 585,00	-357 585,00	-100,00
607200 Achats fiches import	1 172 266,65	1 284 780,00	-112 513,35	-8,76
607210 Achats matériel France	4 439 405,83	826 800,15	3 612 605,68	436,94
Variation de stock (marchandises)	45 712,30	6 612,86	39 099,44	591,26
60370000 Variation stocks marchandises	45 712,30	6 612,86	39 099,44	591,26
Autres achats et charges externes	1 585 674,90	933 262,28	652 412,62	69,91
60500000 Achats Matériel, équipements, trav.	387 008,10	276 005,01	111 003,09	40,22
60611000 Electricité	1 809,96		1 809,96	
60612000 Gaz	812,20	789,60	22,60	2,86
60630000 Fournitures Entretien, petit équip.	4 847,32	6 642,30	-1 794,98	-27,02
60640000 Fournitures administratives	5 921,11	6 628,32	-707,21	-10,67
61100000 Sous-traitance générale	257 986,66	175 022,12	82 964,54	47,40
612110 Leas X1 cic	6 987,28	5 605,98	1 381,30	24,64
61220000 Redevance crédit-bail mobilier		10 000,00	-10 000,00	-100,00
612210 Redev Informatiq	5 352,75		5 352,75	
612220 Redev Coy	64,95		64,95	
61300000 Locations bureaux	25 676,85	19 200,00	6 476,85	33,73
613110 Loc Grinke matériel	11 905,66	3 951,06	7 954,60	201,33
613500 Location matériel	1 512,00	1 854,36	-342,36	-18,46
61500000 Entret Terrain	2 500,00	7 853,00	-5 353,00	-68,17
61600000 Primes d'assurance	11 476,90	2 198,00	9 278,90	422,15
616100 Ass emp	360,00	360,00		
616110 Assur voit Cic	3 720,00	2 650,00	1 070,00	40,38
616120 Assur voit Axeria		1 600,00	-1 600,00	-100,00
616130 Assur moto mut	871,00	851,00	20,00	2,35
622100 Comm Interm et frais Anec le Vx	215 520,00	231 540,00	-16 020,00	-6,92
622110 Hon Transit Douan	350 388,16		350 388,16	
622610 Avocats-Notaires	16 211,50	18 564,32	-2 352,82	-12,67
622611 Hon Avoc Pivoin	91 392,82		91 392,82	
622612 Hon Avoc Prudh	12 486,66		12 486,66	
622613 Hon Avoc Becau	3 592,50		3 592,50	
622614 Hon Avoc Adc	4 500,00		4 500,00	
622615 Hon Avoc Berruc	16 219,20		16 219,20	
622616 Hon Avoc Germa	1 466,00		1 466,00	
622617 Hon Avoc AmDad	5 950,00		5 950,00	
622620 Compta	22 550,00	10 000,00	12 550,00	125,50
622630 Huissiers	1 788,30	418,35	1 369,95	327,47
622640 Hon Avoc Dulatier	8 200,00		8 200,00	
622700 frais d'actes	1 989,20	57 144,20	-55 155,00	-96,52
62300000 Publicité, publications, relations	1 181,30	659,30	522,00	79,17
623600 Frais greffe	1 745,20	712,60	1 032,60	144,91
62500000 Frais prof salariés		3 514,47	-3 514,47	-100,00
625100 Frais prospection	7 620,80	8 247,65	-626,85	-7,60
625200 Frais deplact Train, Hot,Av	47 960,83	51 369,22	-3 408,39	-6,64
625210 Restaurants	3 110,20	12 477,56	-9 367,36	-75,07
625220 Taxis	742,30	1 874,36	-1 132,06	-60,40
625300 Autoroutes	1 015,36	4 876,39	-3 861,03	-79,18
62600000 Frais postx colis		1 563,89	-1 563,89	-100,00
62620000 Téléphone	1 329,66	3 287,41	-1 957,75	-59,55
626220 Tel/Internet		865,49	-865,49	-100,00
62700000 Frais bancaires		4 936,32	-4 936,32	-100,00
627110 Frais Banc Cic	13 008,30		13 008,30	
627120 Frais banc Palatine	14 913,33		14 913,33	
62800000 Divers	11 980,54		11 980,54	
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>13 931,00</b>	<b>1 664,87</b>	<b>12 266,13</b>	<b>736,76</b>
63500000 Admin. Impôts (autres impôts,...)		78,00	-78,00	-100,00

# Détail des Comptes

ELIXONE SAS

Période du 01/01/20 au 31/03/21

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 14.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/03/2021	31/12/2019	En valeur	En %
635100 Cot fonc entrep	13 931,00	1 230,00	12 701,00	1032,60
63700000 Autres organ. (autres impôts ...)		356,87	-356,87	-100,00
<b>Salaires et traitements</b>		<b>172 501,52</b>	<b>-172 501,52</b>	<b>-100,00</b>
64110000 Salaires Bruts		172 501,52	-172 501,52	-100,00
<b>Charges sociales</b>	<b>5 727,46</b>	<b>81 448,22</b>	<b>-75 720,76</b>	<b>-92,97</b>
64510000 Cotisations URSSAF		60 375,23	-60 375,23	-100,00
64520000 Cot. mutuelles	5 727,46	4 685,48	1 041,98	22,24
64532000 Cot. caisse retraite cadres		16 387,51	-16 387,51	-100,00
<b>Dotation d'exploitation</b>				
<b>Sur immobilisations - dot. aux amort.</b>	<b>109 136,46</b>		<b>109 136,46</b>	
68112000 Dot/amort. immob. corporelles	109 136,46		109 136,46	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>7 371 854,60</b>	<b>3 664 654,90</b>	<b>3 707 199,70</b>	<b>101,16</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>770 344,30</b>	<b>310 929,47</b>	<b>459 414,83</b>	<b>147,76</b>
<b>Opérations en commun</b>				
<b>Produits financiers</b>				
<b>Charges financières</b>				
<b>Intérêts et charges assimilées</b>		<b>9 890,88</b>	<b>-9 890,88</b>	<b>-100,00</b>
66100000 Charges d'intérêts		9 890,88	-9 890,88	-100,00
<b>Total des charges financières (VI)</b>		<b>9 890,88</b>	<b>-9 890,88</b>	<b>-100,00</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>		<b>-9 890,88</b>	<b>9 890,88</b>	<b>100,00</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)</b>	<b>770 344,30</b>	<b>301 038,59</b>	<b>469 305,71</b>	<b>155,90</b>

# Détail des Comptes

ELIXONE SAS

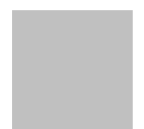
Période du 01/01/20 au 31/03/21

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 14.10

Compte de Résultat (2053)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/03/2021	31/12/2019	En valeur	En %
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits except. sur opérations en capital	3 212 500,00	670 000,00	2 542 500,00	379,48
77500000 Produits de cession d'élémt. d'actif	3 212 500,00	670 000,00	2 542 500,00	379,48
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>3 212 500,00</b>	<b>670 000,00</b>	<b>2 542 500,00</b>	<b>379,48</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges except. sur opérations en capital	2 412 579,51	520 060,00	1 892 519,51	363,90
67500000 VNC éléments d'actif cédés	2 412 579,51	520 060,00	1 892 519,51	363,90
Dotations except. aux amort. et prov.	1 226 500,00	142 857,14	1 083 642,86	758,55
68710000 Dot/amort. except. immobilisations	1 226 500,00	142 857,14	1 083 642,86	758,55
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>3 639 079,51</b>	<b>662 917,14</b>	<b>2 976 162,37</b>	<b>448,95</b>
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>-426 579,51</b>	<b>7 082,86</b>	<b>-433 662,37</b>	<b>-6122,70</b>
Impôts sur les bénéfices * (X)	91 298,00	81 318,00	9 980,00	12,27
69500000 Impôts sur les bénéfices	91 298,00	81 318,00	9 980,00	12,27
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>11 354 698,90</b>	<b>4 645 584,37</b>	<b>6 709 114,53</b>	<b>144,42</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>11 102 232,11</b>	<b>4 418 780,92</b>	<b>6 683 451,19</b>	<b>151,25</b>
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>252 466,79</b>	<b>226 803,45</b>	<b>25 663,34</b>	<b>11,32</b>

# Annexe



# Immobilisations

Période du 01/01/20 au 31/03/21

ELIXONE SAS

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			8 893
Autres immobilisations incorporelles			3 220 312
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>3 229 205</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	464 895		
Constructions sur sol propre	930 000		177 330
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	139 282		279 057
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 534 178</b>		<b>456 386</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			2 291 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>2 291 000</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 534 178</b>		<b>5 976 591</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement			8 893	
Autres immobilisations incorporelles			3 220 312	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>3 229 205</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains		464 895		
Constructions sur sol propre		1 107 330		
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		110 500	307 839	
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>1 682 725</b>	<b>307 839</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		2 181 000	110 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>2 181 000</b>	<b>110 000</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>3 863 725</b>	<b>3 647 044</b>	

# Amortissements

ELIXONE SAS

Période du 01/01/20 au 31/03/21

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.		1 778		1 778
Autres immobilisations incorporelles		1 600 000		1 600 000
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		<b>1 601 778</b>		<b>1 601 778</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	108 037	56 858	164 895	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	34 820	118 778	55 250	98 349
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>142 857</b>	<b>175 636</b>	<b>220 145</b>	<b>98 349</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>142 857</b>	<b>1 777 415</b>	<b>220 145</b>	<b>1 700 127</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			



# Amortissements (suite)

ELIXONE SAS

Période du 01/01/20 au 31/03/21

Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

**TOTAL GÉNÉRAL**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

# Provisions Inscrites au Bilan

ELIXONE SAS

Période du 01/01/20 au 31/03/21

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				
----------------------	--	--	--	--

# État des Échéances des Créances et Dettes

ELIXONE SAS

Période du 01/01/20 au 31/03/21

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	146 766	146 766	(0)
Autres créances clients	617 941	617 941	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	23 915	23 915	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 555	5 555	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	126 853	126 853	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>921 029</b>	<b>921 029</b>	<b>(0)</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>			

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>921 029</b>	<b>921 029</b>	<b>(0)</b>
----------------------	----------------	----------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	567 405	31 452	535 953	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	163 066	163 066		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices	115 878	115 878		
Taxe sur la valeur ajoutée	21 525	21 525		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	494 528	494 528		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 362 402</b>	<b>826 449</b>	<b>535 953</b>	
----------------------	------------------	----------------	----------------	--

**ELIXONE SAS**

11, Place de la Ferrandière

69003 LYON

RCS 798 929 303



# Etats Comptables et Fiscaux

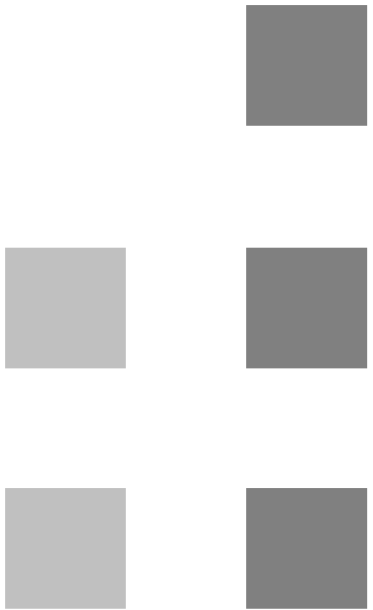
31/12/2019



**EURO CONSEILS**

Thierry LECROART  
2, Chemin Robert Giraud  
38700 CORENC  
Tél.: 04 76 50 25 28  
GSM: 06 86 04 79 16





# Bilan

# Bilan Actif

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				520 060
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				<b>520 060</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	464 895	108 037	356 858	164 895
Constructions	930 000		930 000	
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	139 283	34 821	104 462	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 534 178</b>	<b>142 857</b>	<b>1 391 320</b>	<b>164 895</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 534 178</b>	<b>142 857</b>	<b>1 391 320</b>	<b>684 955</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	125 862		125 862	132 475
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>125 862</b>		<b>125 862</b>	<b>132 475</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	503 045		503 045	591 043
Autres créances	331 550		331 550	169 783
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>834 594</b>		<b>834 594</b>	<b>760 826</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	231 622		231 622	
Disponibilités	97 065		97 065	12 727
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>328 687</b>		<b>328 687</b>	<b>12 727</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 289 143</b>		<b>1 289 143</b>	<b>906 027</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 823 320</b>	<b>142 857</b>	<b>2 680 463</b>	<b>1 590 982</b>

# Bilan Passif

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 319 000	319 000	319 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	300 000	
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	265 338	105 812
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	226 803	159 526
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>1 111 242</b>	<b>584 438</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 111 242</b>	<b>584 438</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	930 000	
Emprunts et dettes financières divers	446 555	809 867
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>1 376 555</b>	<b>809 867</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 559	23 896
Dettes fiscales et sociales	126 108	138 031
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		34 750
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>192 667</b>	<b>196 677</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		
<b>DETTES</b>	<b>1 569 222</b>	<b>1 006 544</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 680 463</b>	<b>1 590 982</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises	3 975 584		3 975 584	1 770 198
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>3 975 584</b>		<b>3 975 584</b>	<b>1 770 198</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>3 975 584</b>	<b>1 770 198</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 469 165	1 082 234
Variation de stock de marchandises			6 613	(132 475)
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			933 262	389 764
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>3 409 040</b>	<b>1 339 523</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			1 665	1 259
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			172 502	187 966
Charges sociales			81 448	31 155
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>253 950</b>	<b>219 121</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>				
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 664 655</b>	<b>1 559 904</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>310 929</b>	<b>210 295</b>



# Compte de Résultat (Seconde Partie)

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>310 929</b>	<b>210 295</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 891	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>9 891</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(9 891)</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>301 039</b>	<b>210 295</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	670 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>670 000</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	520 060	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	142 857	
	<b>662 917</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>7 083</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	81 318	50 769
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 645 584</b>	<b>1 770 198</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 418 781</b>	<b>1 610 673</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>226 803</b>	<b>159 526</b>

# Détail des Comptes

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 16/07/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2019	Net N-1 31/12/2018	Variation En valeur	Variation En %
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Concessions, brevets et droits similaires				520 060,00	-520 060,00	-100,00
205002 Marque Cristor				520 060,00	-520 060,00	-100,00
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	464 895,00	108 036,64	356 858,36	164 895,00	191 963,36	116,42
211501 Terrain Clair Tisseur	164 895,00		164 895,00	164 895,00		
211502 Terrain Cl Tiss Permis accord	300 000,00		300 000,00		300 000,00	
28110000 Amort. Terrain Clair Tis		108 036,64	-108 036,64		-108 036,64	
Constructions	930 000,00		930 000,00		930 000,00	
213110 Annecy le Vx program	930 000,00		930 000,00		930 000,00	
Autres immobilisations corporelles	139 282,50	34 820,50	104 462,00		104 462,00	
218210 Touareg vw	78 500,00		78 500,00		78 500,00	
218220 Qx30 Infinity	32 000,00		32 000,00		32 000,00	
218230 R1250 Bmw moto	28 782,50		28 782,50		28 782,50	
2818210 Amort Touareg		19 625,00	-19 625,00		-19 625,00	
281822 Amort Infinity		8 000,00	-8 000,00		-8 000,00	
2818230 Amort Moto		7 195,50	-7 195,50		-7 195,50	
<b>Immobilisations financières</b>						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 534 177,50</b>	<b>142 857,14</b>	<b>1 391 320,36</b>	<b>684 955,00</b>	<b>706 365,36</b>	<b>103,13</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks</b>						
Marchandises	125 861,65		125 861,65	132 474,51	-6 612,86	-4,99
37000000 Stocks de marchandises	125 861,65		125 861,65	132 474,51	-6 612,86	-4,99
<b>Créances</b>						
Clients et comptes rattachés	503 044,51		503 044,51	591 043,11	-87 998,60	-14,89
41100000 Clients	294 844,55		294 844,55	84 522,12	210 322,43	248,84
41800000 Clients -	208 199,96		208 199,96	506 520,99	-298 321,03	-58,90
Autres créances	331 549,85		331 549,85	169 782,92	161 766,93	95,28
444001 IS du 2015	318,00		318,00	318,00		
444002 Is 2016 du	1,00		1,00	1,00		
444202 Cice 2018				11 278,00	-11 278,00	-100,00
44566190 TVA ded. Ach	88 537,85		88 537,85	158 185,92	-69 648,07	-44,03
44567000 Crédit de TVA à reporter	27 443,00		27 443,00		27 443,00	
467101 Notaire "depots de garantie"	215 250,00		215 250,00		215 250,00	
<b>Divers</b>						
Valeurs mobilières de placement	231 622,00		231 622,00		231 622,00	
508110 Compte Swisslife Art82	111 210,00		111 210,00		111 210,00	
508120 Compte Swisslife Art 83	120 412,00		120 412,00		120 412,00	
Disponibilités	97 064,92		97 064,92	12 726,61	84 338,31	662,69
51211000 Banque en Monnaie locale - 1	69 170,95		69 170,95	12 726,61	56 444,34	443,51
51212000 Banque en Monnaie locale - 2	27 893,97		27 893,97		27 893,97	
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>						
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 289 142,93</b>		<b>1 289 142,93</b>	<b>906 027,15</b>	<b>383 115,78</b>	<b>42,29</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>2 823 320,43</b>	<b>142 857,14</b>	<b>2 680 463,29</b>	<b>1 590 982,15</b>	<b>1 089 481,14</b>	<b>68,48</b>

# Détail des Comptes

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 16/07/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

Bilan Passif (2051)				
	Net 31/12/2019	Net N-1 31/12/2018	Variation	
			En valeur	En %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social ou individuel	319 000,00	319 000,00	0,00	
10130000 Capital souscrit appelé, versé	319 000,00	319 000,00		
Ecart de réévaluation	300 000,00		300 000,00	
10520000 Ecart de réévaluation libre	300 000,00		300 000,00	
Réserve légale	100,00	100,00	0,00	
10610000 Réserve légale	100,00	100,00		
Réserves réglementées	265 338,25	105 812,44	159 525,81	150,76
10620000 Réserve disponible	265 338,25	105 812,44	159 525,81	150,76
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>226 803,45</b>	<b>159 525,81</b>	<b>67 277,64</b>	<b>42,17</b>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 111 241,70</b>	<b>584 438,25</b>	<b>526 803,45</b>	<b>90,14</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes auprès étab. de crédits	930 000,00		930 000,00	
164100 Palat emp Ann le Vx 930K€	930 000,00		930 000,00	
Emprunts et dettes financières divers	446 554,57	809 866,92	-363 312,35	-44,86
455001 C/c M.Tik	446 554,57	809 866,92	-363 312,35	-44,86
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 559,31	23 896,00	42 663,31	178,54
40100000 Fournisseurs	54 947,11	23 515,00	31 432,11	133,67
40800000 Fournisseurs - fact. non parvenues	11 612,20	381,00	11 231,20	2947,82
Dettes fiscales et sociales	126 107,71	138 030,98	-11 923,27	-8,64
4210000 salaires nets	12 539,47	33 750,78	-21 211,31	-62,85
43100000 Sécurité sociale	17 027,94	10 857,62	6 170,32	56,83
43733000 Caisse de retraite cadre	3 568,00		3 568,00	
444004 Etat IS 2018		50 769,00	-50 769,00	-100,00
444005 IS 2019	69 318,00		69 318,00	
44571190 TVA coll. Ve	17 477,30	36 476,58	-18 999,28	-52,09
44860000 Etat - Autres charges à payer	6 177,00	6 177,00		
Autres dettes		34 750,00	-34 750,00	-100,00
467101 Notaire "depots de garantie"		34 750,00	-34 750,00	-100,00
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 569 221,59</b>	<b>1 006 543,90</b>	<b>562 677,69</b>	<b>55,90</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>2 680 463,29</b>	<b>1 590 982,15</b>	<b>1 089 481,14</b>	<b>68,48</b>

# Détail des Comptes

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 16/07/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2019	31/12/2018	En valeur	En %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	3 975 584,37	1 770 198,41	2 205 385,96	124,58
707020 Ventes France	1 980 003,61	1 182 382,86	797 620,75	67,46
70709000 Ventes marchandises export	1 995 580,76	587 815,55	1 407 765,21	239,49
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>3 975 584,37</b>	<b>1 770 198,41</b>	<b>2 205 385,96</b>	<b>124,58</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>3 975 584,37</b>	<b>1 770 198,41</b>	<b>2 205 385,96</b>	<b>124,58</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	2 469 165,15	1 082 233,90	1 386 931,25	128,15
607100 Achats machines	357 585,00	105 000,00	252 585,00	240,56
607200 Achats fiches import	1 284 780,00	558 600,00	726 180,00	130,00
607210 Achats matériel France	826 800,15	418 633,90	408 166,25	97,50
Variation de stock (marchandises)	6 612,86	-132 474,51	139 087,37	104,99
60370000 Variation stocks marchandises	6 612,86	-132 474,51	139 087,37	104,99
Autres achats et charges externes	933 262,28	389 763,86	543 498,42	139,44
60500000 Achats Matériel, équipements, trav.	276 005,01	139 608,33	136 396,68	97,70
60612000 Gaz	789,60	376,15	413,45	109,92
60630000 Fournitures Entretien, petit équip.	6 642,30	3 163,69	3 478,61	109,95
60640000 Fournitures administratives	6 628,32	4 927,00	1 701,32	34,53
61100000 Sous-traitance générale	175 022,12	88 855,69	86 166,43	96,97
612100 Loyer X2		4 716,07	-4 716,07	-100,00
612110 Leas X1 cic	5 605,98		5 605,98	
61220000 Redevance crédit-bail mobilier	10 000,00	10 000,00		
61300000 Locations bureaux	19 200,00	19 200,00		
613110 Loc Grinke matériel	3 951,06		3 951,06	
613500 Location matériel	1 854,36	752,14	1 102,22	146,54
61500000 Entret Terrain	7 853,00	11 220,08	-3 367,08	-30,01
61600000 Primes d'assurance	2 198,00	4 060,47	-1 862,47	-45,87
616100 Ass emp	360,00		360,00	
616110 Assur voit Cic	2 650,00		2 650,00	
616120 Assur voit Axeria	1 600,00		1 600,00	
616130 Assur moto mut	851,00		851,00	
622100 Comm Interm et frais Annet le Vx	231 540,00		231 540,00	
622610 Avocats-Notaires	18 564,32	29 256,16	-10 691,84	-36,55
622620 Compta	10 000,00	10 000,00		
622630 Huissiers	418,35	324,09	94,26	29,08
622700 frais d'actes	57 144,20		57 144,20	
62300000 Publicité, publications, relations	659,30	66,00	593,30	898,94
623600 Frais greffe	712,60	874,00	-161,40	-18,47
62500000 Frais prof salariés	3 514,47	2 878,00	636,47	22,12
625100 Frais prospection	8 247,65	7 190,98	1 056,67	14,69
625200 Frais deplact Train, Hot,Av	51 369,22	39 231,73	12 137,49	30,94
625210 Restaurants	12 477,56	4 957,09	7 520,47	151,71
625220 Taxis	1 874,36	112,35	1 762,01	1568,32
625300 Autoroutes	4 876,39	3 288,27	1 588,12	48,30
62600000 Frais postx colis	1 563,89	54,35	1 509,54	2777,44
62620000 Téléphone	3 287,41	2 272,50	1 014,91	44,66
626220 Tel/Internet	865,49		865,49	
62700000 Frais bancaires	4 936,32	2 240,72	2 695,60	120,30
62800000 Divers		138,00	-138,00	-100,00
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>1 664,87</b>	<b>1 259,08</b>	<b>405,79</b>	<b>32,23</b>
63500000 Admin. Impôts (autres impôts,...)	78,00	20,00	58,00	290,00
635100 Cot fonc entrep	1 230,00	1 006,32	223,68	22,23
63700000 Autres organ. (autres impôts ...)	356,87	232,76	124,11	53,32
<b>Salaires et traitements</b>	<b>172 501,52</b>	<b>187 965,81</b>	<b>-15 464,29</b>	<b>-8,23</b>
64110000 Salaires Bruts	172 501,52	187 965,81	-15 464,29	-8,23
<b>Charges sociales</b>	<b>81 448,22</b>	<b>31 155,46</b>	<b>50 292,76</b>	<b>161,43</b>
64510000 Cotisations URSSAF	60 375,23	36 683,85	23 691,38	64,58
64520000 Cot. mutuelles	4 685,48	5 749,61	-1 064,13	-18,51
64532000 Cot. caisse retraite cadres	16 387,51		16 387,51	
649000 Cice 2017		-11 278,00	11 278,00	100,00
<b>Dotation d'exploitation</b>				

# Détail des Comptes

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 16/07/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2019	31/12/2018	En valeur	En %
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>3 664 654,90</b>	<b>1 559 903,60</b>	<b>2 104 751,30</b>	<b>134,93</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>310 929,47</b>	<b>210 294,81</b>	<b>100 634,66</b>	<b>47,85</b>
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	9 890,88		9 890,88	
66100000 Charges d'intérêts	9 890,88		9 890,88	
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>9 890,88</b>		<b>9 890,88</b>	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>-9 890,88</b>		<b>-9 890,88</b>	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)</b>	<b>301 038,59</b>	<b>210 294,81</b>	<b>90 743,78</b>	<b>43,15</b>

# Détail des Comptes

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 16/07/20

Devise d'édition EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 13.10

Compte de Résultat (2053)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2019	31/12/2018	En valeur	En %
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits except. sur opérations en capital	670 000,00		670 000,00	
77500000 Produits de cession d'élémt. d'actif	670 000,00		670 000,00	
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>670 000,00</b>		<b>670 000,00</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges except. sur opérations en capital	520 060,00		520 060,00	
67500000 VNC éléments d'actif cédés	520 060,00		520 060,00	
Dotations except. aux amort. et prov.	142 857,14		142 857,14	
68710000 Dot/amort. except. immobilisations	142 857,14		142 857,14	
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>662 917,14</b>		<b>662 917,14</b>	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>7 082,86</b>		<b>7 082,86</b>	
Impôts sur les bénéfices * (X)	81 318,00	50 769,00	30 549,00	60,17
69500000 Impôts sur les bénéfices	81 318,00	50 769,00	30 549,00	60,17
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>4 645 584,37</b>	<b>1 770 198,41</b>	<b>2 875 385,96</b>	<b>162,43</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>4 418 780,92</b>	<b>1 610 672,60</b>	<b>2 808 108,32</b>	<b>174,34</b>
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>226 803,45</b>	<b>159 525,81</b>	<b>67 277,64</b>	<b>42,17</b>

# Immobilisations

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	520 060		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>520 060</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	164 895		300 000
Constructions sur sol propre			930 000
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			139 283
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>164 895</b>		<b>1 369 283</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>684 955</b>		<b>1 369 283</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		520 060		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		<b>520 060</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			464 895	
Constructions sur sol propre			930 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport			139 283	
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>1 534 178</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>520 060</b>	<b>1 534 178</b>	

# Amortissements

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers <b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		108 037       34 821  <b>142 857</b>		108 037       34 821  <b>142 857</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>142 857</b>		<b>142 857</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers <b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			



# Amortissements (suite)

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

**TOTAL GÉNÉRAL**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

# Provisions Inscrites au Bilan

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
 Edition du 16/07/20  
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				
----------------------	--	--	--	--

# État des Échéances des Créances et Dettes

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	503 045	503 045	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	319	319	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	115 981	115 981	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	215 250	215 250	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>834 594</b>	<b>834 594</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>			

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>834 594</b>	<b>834 594</b>	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	930 000		930 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	66 559	66 559		
Personnel et comptes rattachés	12 539	12 539		
Sécurité sociale et autres organismes	20 596	20 596		
Impôts sur les bénéfices	69 318	69 318		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 477	17 477		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 177	6 177		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	446 555	446 555		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 569 222</b>	<b>639 222</b>	<b>930 000</b>	
----------------------	------------------	----------------	----------------	--

# Soldes Intermédiaires de Gestion

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	%	Net (N-1) 31/12/2018	%
Ventes de marchandises	3 975 584	100,00	1 770 198	100,00
- Coût d'achat des marchandises	2 475 778	62,2746	949 759	53,6527
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>1 499 806</b>	<b>37,7254</b>	<b>820 439</b>	<b>46,3473</b>
Production vendue + Production stockée - Déstockage de production + Production immobilisée				
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>				
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>3 975 584</b>	<b>100,00</b>	<b>1 770 198</b>	<b>100,00</b>
- Consommation en provenance des tiers	933 262	23,4748	389 764	22,0181
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>566 544</b>	<b>14,2506</b>	<b>430 675</b>	<b>24,3292</b>
+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel	1 665 253 950	0,0419 6,3877	1 259 219 121	0,0711 12,3783
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>310 929</b>	<b>7,821</b>	<b>210 295</b>	<b>11,8797</b>
+ Reprises et transferts de charges + Autres produits - Dotations aux amortissements et provisions - Autres charges				
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>310 929</b>	<b>7,821</b>	<b>210 295</b>	<b>11,8797</b>
+ Quote part opérations en commun + Produits financiers - Quote part opérations en commun - Charges financières	9 891	0,2488		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>301 039</b>	<b>7,5722</b>	<b>210 295</b>	<b>11,8797</b>
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles	670 000 662 917	16,8529 16,6747		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>7 083</b>	<b>0,1782</b>		
- Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices	81 318	2,0454	50 769	2,868
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>226 803</b>	<b>5,7049</b>	<b>159 526</b>	<b>9,0117</b>
Produits de cession d'éléments d'actif - Valeur comptable éléments cédés	670 000 520 060	16,8529 13,0813		
<b>PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS</b>	<b>149 940</b>	<b>3,7715</b>		

# Capacité d'Autofinancement

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	31/12/2019	31/12/2018	Variation
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>310 929</b>	<b>210 295</b>	<b>100 635</b>

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation			
- Autres charges d'exploitation			
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers			
- Charges financières	9 891		9 891
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles			
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	81 318	50 769	30 549
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>219 721</b>	<b>159 526</b>	<b>60 195</b>

# Bilan Synthétique

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

ACTIF	31/12/2019	%	31/12/2018	%
Capital souscrit non appelé			520 060	32,69
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 391 320	51,91	164 895	10,36
Immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>1 391 320</b>	<b>51,91</b>	<b>684 955</b>	<b>43,05</b>

Stocks	125 862	4,7	132 475	8,33
Créances	834 594	31,14	760 826	47,82
Disponibilités	328 687	12,26	12 727	0,8
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 289 143</b>	<b>48,09</b>	<b>906 027</b>	<b>56,95</b>

Comptes de régularisation actif				
---------------------------------	--	--	--	--

<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 680 463</b>		<b>1 590 982</b>	
--------------------	------------------	--	------------------	--

PASSIF	31/12/2019	%	31/12/2018	%
Capital social ou individuel	319 000	11,9	319 000	20,05
Résultat de l'exercice	226 803	8,46	159 526	10,03
Autres capitaux propres	565 438	21,09	105 912	6,66
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 111 242</b>	<b>41,46</b>	<b>584 438</b>	<b>36,73</b>

Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes financières	1 376 555	51,36	809 867	50,9
Autres dettes	192 667	7,19	196 677	12,36
<b>DETTES</b>	<b>1 569 222</b>	<b>58,54</b>	<b>1 006 544</b>	<b>63,27</b>

Comptes de régularisation passif				
----------------------------------	--	--	--	--

<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 680 463</b>		<b>1 590 982</b>	
---------------------	------------------	--	------------------	--

# Compte de Résultat Comparatif

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Ventes de marchandises	3 975 584	1 770 198	2 205 386
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>3 975 584</b>	<b>1 770 198</b>	<b>2 205 386</b>
Production stockée et immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges			
Autres produits			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 975 584</b>	<b>1 770 198</b>	<b>2 205 386</b>
Achat de marchandises	2 469 165	1 082 234	1 386 931
Variation de stock de marchandises	6 613	(132 475)	139 087
Achats de matières premières et approvisionnement			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats et charges externes	933 262	389 764	543 498
Impôts, taxes et versements assimilés	1 665	1 259	406
Salaires, traitements et charges sociales	253 950	219 121	34 828
Dotations pour dépréciation			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges			
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 664 655</b>	<b>1 559 904</b>	<b>2 104 751</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>310 929</b>	<b>210 295</b>	<b>100 635</b>
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	9 891		9 891
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>9 891</b>		<b>9 891</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIERS</b>	<b>(9 891)</b>		<b>(9 891)</b>
Produits exceptionnels	670 000		670 000
Reprises sur provisions et transferts			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>670 000</b>		<b>670 000</b>
Charges exceptionnelles	520 060		520 060
Dotations aux amortissements et provisions	142 857		142 857
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>662 917</b>		<b>662 917</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>7 083</b>		<b>7 083</b>
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	81 318	50 769	30 549
<b>RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)</b>	<b>226 803</b>	<b>159 526</b>	<b>67 278</b>

# Tableau de financement

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

	Exercice N Montant	Exercice N-1 Montant	% Variation
<b>I - RESSOURCES</b>			
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	226 803	159 526	42,17
+ Dotation aux amortissements et provisions	142 857		
- Reprises sur charges calculées			
- Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat			
+ / - Moins-Values et plus-values sur cession d'actif	(149 940)		
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>219 721</b>	<b>159 526</b>	<b>37,73</b>
Retraits de l'exploitant à déduire			
<b>AUTOFINANCEMENT NET</b>	<b>219 721</b>	<b>159 526</b>	<b>37,73</b>
Prix de cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	670 000		
Augmentation de capital - Apports			
Augmentation des dettes financières			
Subventions d'investissements reçues			
<b>TOTAL des ressources</b>	<b>889 721</b>	<b>159 526</b>	<b>457,73</b>
<b>II - EMPLOIS</b>			
Prélèvement sur le capital - Dividendes			
Achats d'éléments de l'actif immobilisé			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Réduction de capital			
Remboursement des dettes financières			
<b>TOTAL des emplois</b>			
<b>III - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>889 721</b>	<b>159 526</b>	<b>457,73</b>

## ORIGINE DE LA VARIATION DE TRÉSORERIE

	Début Exercice	Fin Exercice	Variation / Evolution			
			N	%	N - 1	%
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks	132 475	125 862	(6 613)	-4,99	132 475	
Clients	591 043	503 045	(87 999)	-14,89	340 102	135,53
Autres créances	169 783	331 550	161 767	95,28	(47 097)	-21,72
<b>DETTES (Hors emprunts et concours bancaires)</b>						
Fournisseurs	23 896	66 559	42 663	178,54	244	1,03
Fournisseurs d'immobilisation						
Autres dettes (1)	172 781	126 108	(46 673)	-27,01	144 806	517,63
<b>I - BESOIN OU RESSOURCES EN FR</b>	<b>696 624</b>	<b>767 789</b>	<b>40</b>		<b>32</b>	
<b>II - FONDS ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>709 350</b>	<b>1 096 476</b>	<b>889 721</b>		<b>159 526</b>	
<b>III - TRÉSORERIE (Disponible-concours bancaires)</b>	<b>12 727</b>	<b>328 687</b>	<b>2 483</b>		<b>(92)</b>	

(1) Y compris intérêts courus sur emprunt

RAISON SOCIALE ELIXONE SAS

N° ADHÉRENT



# Ratios

ELIXONE SAS

Période du 01/01/19 au 31/12/19  
Edition du 16/07/20  
Devise d'édition EURO

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE		Date de fin d'exercice N 31/12/2019	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2018
Financement actifs fixes par capitaux permanents :	$\frac{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	1,7881	2,0356
Financement permanent des actifs circulants :	$\frac{\text{FONDS DE ROULEMENT NET}}{\text{ACTIF CIRCULANT}}$	0,8505	0,7829
Part financement propre dans le financement permanent :	$\frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}$	0,4467	0,4192
Capacité remboursement :	$\frac{\text{DETTES FINANCIÈRES}}{\text{M.B.A.}}$	3,7238	5,0767

RATIOS D'ACTIVITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2019	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2018
Taux de marge brute avant frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION av. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	0,2235	0,307
Taux de marge brute après frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION ap. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	0,2164	0,307
Taux de marge nette :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	0,057	0,0901

RATIOS DE RENTABILITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2019	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2018
Rentabilité financière :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{CAPITAUX PROPRES - RÉSULTAT}}$	0,2564	0,3754
Rentabilité économique :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET + INTERETS}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS - RÉSULTAT}}$	0,1047	0,1292
Taux de frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT FINANCIER}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	-0,0025	